

UNIVERSIDAD DE SALAMANCA

FACULTAD DE FILOLOGÍA

GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

Trabajo de Fin de Grado

Curso 2021-2022



VNiVERSIDAD
D SALAMANCA

CAMPUS DE EXCELENCIA INTERNACIONAL



L'euskaldunisation de gallicismes
dans le basque d'*Iparralde*

AUTOR: D. Alain Castro González

TUTORA: D^a Elena Diego Hernández

Salamanca, julio de 2022

UNIVERSIDAD DE SALAMANCA

FACULTAD DE FILOLOGÍA

GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

Trabajo de Fin de Grado

Curso 2021-2022



VNiVERSIDAD
D SALAMANCA

CAMPUS DE EXCELENCIA INTERNACIONAL



L'euskaldunisation de gallicismes
dans le basque d'*Iparralde*

AUTOR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Castro'.

Alain Castro González

VºBº TUTORA

Firmado por DIEGO
HERNANDEZ ELENA -
70886974P el día
08/07/2022 con un
certificado

Elena Diego Hernández

Salamanca, julio de 2022

AUTEUR : Alain Castro González

TITRE : *L'euskaldunisation de gallicismes dans le basque d'Iparralde*

Résumé

Dans la présente étude, nous essayons de mener une réflexion sur les emprunts français dans le basque d'*Iparralde*, c'est-à-dire du Pays basque français. Le but de cette recherche sera d'établir une vision détaillée de l'influence du français dans le lexique du basque. Nous avons dressé une liste de mots d'influence française extraits du dictionnaire d'*Euskaltzaindia*. Avec ces lexies, nous avons développé notre travail sous deux perspectives : les adaptations phonétiques et orthographiques des gallicismes dans le système linguistique du basque, et l'analyse d'autres caractéristiques concernant les emprunts linguistiques comme *l'emprunt nécessaire* et *l'emprunt superflu*.

Mots-clés : basque, français, emprunt linguistique, lexicologie, linguistique

AUTOR/A: Alain Castro González

Título: *La euskaldunización de galicismos en el euskera de Iparralde*

Resumen

En el presente estudio, intentamos reflexionar sobre los préstamos franceses en el euskera de *Iparralde*, esto es, del País Vasco francés. El objetivo de esta investigación será ofrecer una visión detallada de la influencia del francés en el léxico del euskera. Para ello, hemos elaborado una lista de palabras de influencia francesa extraídas del diccionario de *Euskaltzaindia*. Con estas lexías, hemos desarrollado nuestro trabajo bajo dos perspectivas : las adaptaciones fonéticas y ortográficas de los galicismos en el sistema lingüístico vasco, y el análisis de otras características respecto a los préstamos lingüísticos como el *préstamo necesario* y el *préstamo superfluo*.

Palabras clave: euskera, francés, préstamo lingüístico, lexicología, lingüística

AUTHOR: Alain Castro González

TITLE: The *euskaldunization* of Gallicisms in Basque language from *Iparralde*

Abstract

In the current study, we report on French loanwords in Basque language from *Iparralde*, in other words, the French Basque Country. The aim of this project is to offer a detailed vision of the field of French influence in Basque's vocabulary. For that purpose, we have prepared a list of words that come from French, extracted from the *Euskaltzandia's* dictionary. With these words, we have developed our study under two perspectives: the phonetic and orthographic adaptations of Gallicisms in the Basque linguistic system, and the analysis of other aspects of loanwords such as *necessary loanwords*, calques, and *false friends*.

Keywords: Basque, French, loanword, lexicology, linguistics

TABLE DES MATIÈRES

SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS.....	1
1. INTRODUCTION.....	2
1.1. Objectifs.....	4
2. ÉTAT DE L'ART.....	5
2.1. La langue basque.....	5
2.1.1. L'origine énigmatique de la langue basque.....	5
2.1.2. Caractéristiques linguistiques de la langue basque.....	7
2.1.3. Situation linguistique et politique de la langue basque en <i>Iparralde</i> et en <i>Hegoalde</i>	9
2.1.4. Le basque standard et ses dialectes d' <i>Iparralde</i> et d' <i>Hegoalde</i>	13
2.2. L'emprunt linguistique.....	16
2.2.1. Définition et caractéristiques générales de l'emprunt linguistique.....	16
2.2.2. L'emprunt dans le basque au long de son histoire.....	19
2.2.3. L'emprunt latino-roman dans le basque.....	20
2.2.4. L'emprunt dans le basque standard.....	22
3. MÉTHODOLOGIE.....	24
3.1. Constitution du corpus du travail.....	24
3.2. Analyse des lexies et des emprunts retenus.....	25
4. ANALYSE.....	27
4.1. L' <i>euskaldunisation</i> des emprunts du basque au français.....	27
4.1.1. Noms finissant en -ment > -mendu.....	27
4.1.2. Noms finissant en consonne > consonne + -a (-e, -o, -u).....	27
4.1.3. Mots avec r initial > e + r.....	29
4.1.4. Verbes finissant en -er > -atu, -ir > -itu, -re > -itu.....	30
4.1.5. Adaptation des phonèmes consonantiques sifflants et chuintants.....	31
4.1.6. Adaptation des phonèmes oraux /œ/, /ø/ et des nasaux /ã/, /õ/, /ẽ/.....	34
4.1.7. La fricative labiodentale /v/ > occlusive bilabiale /b/.....	35
4.1.8. Adaptation du phonème consonantique /ʒ/.....	35
4.3. Emprunt nécessaire et emprunt superflu	36
5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	40
6. BIBLIOGRAPHIE.....	42
ANNEXES.....	47

SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS

>	= donne lieu à
autoc.	= autochtone
BNav.	= bas-navarrais
<i>cf.</i>	= reportez-vous à
esp.	= espagnol
<i>et al.</i>	= et autres
eus.	= <i>euskera, euskara</i> , basque
fr.	= français
Heg.	= <i>Hegoalde</i>
Ipar.	= <i>Iparralde</i>
Lab.	= labourdin
Nav.	= haut-navarrais
p.	= page
pp.	= pages
Soul.	= Souletin
trad.	= traduction

1. INTRODUCTION

La motivation de cette étude est diverse. D'abord, l'auteur de ce travail a une étroite liaison avec le peuple basque parce qu'il est né à Saint-Sébastien. Il a appris la langue basque à l'école et il a poursuivi ses études en *Grado en Estudios Franceses* à l'Université de Salamanque. Étant un locuteur de basque, d'espagnol et de français, trois langues qui ont toujours été présentes dans le territoire bascofone depuis des siècles, l'auteur a voulu rassembler ses connaissances en linguistique, reçues pendant ses études universitaires, et ses connaissances en langue basque et en langue française pour rédiger ce travail.

Le territoire d'*Euskal Herria* a toujours été divisé en deux : la partie péninsulaire (aujourd'hui, l'Espagne) et la partie continentale (aujourd'hui, la France). Son origine est encore une énigme. Le peuple de ce territoire parle le basque, une langue millénaire, selon les experts, probablement l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est pourquoi la langue basque a entretenu le contact et, par conséquent, l'influence de beaucoup d'autres peuples qui ont traversé cette zone des Pyrénées. Le basque est, au XXI^e siècle, une langue formée notamment de mots autochtones et d'un énorme nombre d'emprunts latino-romans. Aujourd'hui, les peuples avec lesquels la langue basque a un contact intime sont l'Espagne et la France.

Étant la langue basque géographiquement entre deux langues puissantes (à cause de leur nombre de locuteurs dans le monde), c'est-à-dire le français et l'espagnol, nous nous demandons si ces langues auraient pu exercer une forte influence sur le territoire correspondant à chaque pays. Nous voulions observer si le basque parlé au Pays Basque de France, que nous appellerons *Iparalde*, possédait des particularités lexicales influencées par le français. L'influence du français ne serait pas exercée dans toute la langue basque, mais plutôt dans les dialectes qui se trouvent en *Iparalde*. Les dialectes du basque se distinguent par leur façon de prononcer et leur morphologie. Nous voulions analyser surtout quelle était l'importance du français dans leur lexique.

Depuis le processus de standardisation du basque, l'Académie de la Langue Basque, *Euskaltzaindia*, a tout fait pour créer une unification linguistique. Elle a essayé d'établir des règles orthographiques, phonétiques et morphologiques. Elle a même proposé des règles pour l'adaptation des emprunts. Néanmoins, les consignes données sont très générales et sont centrées plutôt sur les emprunts à l'espagnol ou à d'autres langues, sans réaliser une spécification des emprunts au français.

Nous allons essayer, à travers notre travail, de donner à connaître les adaptations effectuées lors du processus d'assimilation de mots français par la langue basque. Ces adaptations ne sont pas spécifiées par l'Académie de la Langue Basque. C'est pourquoi nous voudrions approfondir ce domaine.

Le contenu de notre recherche est distribué en deux perspectives. Dans le premier axe de notre étude, nous allons traiter l'aspect suivant : *l'éuskaldunisation des emprunts du basque au français*. Dans cette partie, nous présenterons les tendances les plus courantes du changement linguistique des lexies françaises par le basque. Nous avons mis en place huit critères d'adaptations où nous traiterons d'abord les adaptations morphologiques, tout comme le suffixe -ment en français qui devient -mendu en basque ; la terminaison que le basque acquiert lorsqu'un nom en français finit en phonème consonantique ; la prothèse vocalique devant le *r* initial et le changement des désinences des verbes à l'infinitif. Ensuite, nous aborderons les changements phonétiques, tels que l'adaptation des phonèmes consonantiques sifflants et chuintants ; l'assimilation des phonèmes français /œ/, /ø/, /ã/, /õ/ et /ẽ/ dans le système vocalique du basque ; l'adaptation du son /v/ ou /ʒ/, qui est exclu du système phonétique du basque standard, mais prononcé par quelques dialectes. La deuxième perspective de notre analyse est centrée sur le besoin réel de l'emprunt. Nous nous rapprocherons de *l'emprunt nécessaire*. Nous allons évoquer les emprunts qui n'ont pas un équivalent autochtone, en même temps que les différents termes utilisés pour dénommer une même réalité dans les dialectes d'*Iparralde* (lexies influencées par le français) et d'*Hegoalde* (lexies influencées par l'espagnol). Finalement, nous examinerons les *emprunts superflus* du français adoptés par le basque, c'est-à-dire les emprunts qui ont un équivalent autochtone.

1.1. Objectifs

Cette recherche a pour but général de connaître les mots que le basque a empruntés au français. Nous voulons présenter ci-dessous les objectifs auxquels nous nous sommes en tenu pendant notre recherche pour parvenir à nos résultats et à nos conclusions :

- 1) Fournir à la langue basque d'une connaissance exclusive des emprunts d'origine française.
- 2) Décrire les adaptations phonétiques, orthographiques et morphologiques courantes des emprunts du basque au français.
- 3) Connaître la nécessité réelle du lexique emprunté du basque au français.
- 4) Connaître les différentes réalités évoquées par le basque de France qui ne sont pas inclus dans le basque d'Espagne.
- 5) Comparer les mots d'influence française d'*Iparralde* avec ses équivalents d'influence espagnole d'*Hegoalde*.

2. ÉTAT DE L'ART

2.1. La langue basque

2.1.1. L'origine énigmatique de la langue basque

L'origine de la langue basque est de nos jours une question énigmatique puisque, malgré toutes les recherches menées à bien depuis l'apparition de la linguistique scientifique, sa réponse reste encore floue. La décision a été finalement de la classer comme une langue isolée, une langue difficile de lui attribuer une famille linguistique. C'est donc, un isolat¹. Pourtant, nous allons évoquer les différentes hypothèses qui ont été envisagées, mais aucune d'entre elles n'a pu démontrer sa fiabilité, au moins jusqu'à ce moment.

D'une part, il y a les hypothèses qui ont été envisagées tout au début de la linguistique comparée et qui, de nos jours, sont refusées par la plupart des linguistes. L'hypothèse finno-ougrienne a été la première à essayer de répondre à la question de l'origine du basque. De nombreux auteurs l'ont tenté, notamment A. D'abbadie (1836). Il trouve des ressemblances de caractère typologique entre le basque et le finnois, le hongrois et le lapon : les déclinaison à 12 ou 13 cas ou l'absence de genre pour les noms (Morvan, 1996 : 36). Le basco-ibérisme est une hypothèse formulée d'abord par W. von Humboldt (1817). Toutefois, ses idées semblent confuses et les étymologies proposées sont souvent incertaines. Peu après, l'auteur critiquera lui-même ses travaux pour avoir des incohérences (Morvan, 1996 : 41). Une autre hypothèse refusée est l'hypothèse indo-européenne. En tout cas, il ne faut pas nier que le basque a pris des emprunts linguistiques aux langues indo-européennes voisines, voire aux langues indo-européennes anciennes. Cela pourrait expliquer la ressemblance entre le basque *argi* ('lumière') ou (*h*)*artz* ('ours'), et le grec *argos* ('brillant') et *arktos* ('ours'). Néanmoins, ce ne sont pas des raisons suffisantes pour établir une connexion entre le basque et l'indo-européen (Morvan, 1996 : 44-45). L'hypothèse africaine est aussi peu probable. H. G. Mukarovsky² (1981) va comparer le basque avec les langues de l'ouest-africain (mandale, fula, etc.), mais il va avouer que « le basque n'est pas un membre de la famille en question au plein sens du terme, il lui est seulement apparenté

¹ « Langue isolée à l'intérieur d'une famille de langues, ne pouvant être réunie à d'autres langues dans une sous-famille » (Le Petit Robert).

² Affirmations données dans *Euskalarien nazioarteko jardunaldiak* ('Rencontres Internationales de bascoques'), pp. 189-190.

d'assez loin [...] un vieux fonds où basque, chamitique et d'autres groupes seraient reliés dans un passé encore inconnu » (Morvan, 1996 : 47).

D'autre part, nous avons deux théories qui sont les plus soutenues. D'abord, la théorie la plus prestigieuse de nos jours est la basco-caucasienne. Le premier à aborder cette théorie est L. Hervás (1784), qui établit une comparaison entre le basque et le grégorien. Plus tard, H. Schuchardt (1895) apportera les bases solides de la théorie eusko-caucasienne (1895) grâce à une analyse des verbes. C.C. Uhlenbeck (1924) établira pour la première fois des comparaisons systématiques du lexique caucasien et du basque (environ soixante équivalences). G. Dumézil (1932) rapproche le basque des langues du Caucase du Nord du point de vue grammatical, tandis que les ressemblances lexicales sont établies avec les langues du Caucase du Sud, surtout dans le champ lexical des animaux et des plantes. Des correspondances grammaticales et typologiques sont également visibles (Morvan, 1996 : 53-80). Ensuite, nous avons la théorie ouralo-altaïque. À cette famille appartiennent les langues comme : le finnois, le lapon, le hongrois, le turc, le mongol, le coréen, le japonais, le mandchou³, le samoyède⁴ et le youkaghir⁵. Morvan affirme que « la seule hypothèse qui puisse présenter un tableau d'ensemble convaincant rassemblant suffisamment d'éléments qu'il est possible d'étayer solidement était l'hypothèse ouralienne ou ouralo-altaïque » (1996 : 95). Peut-être Morvan établit-il ce rapprochement parce que les restes de langues non-indo-européennes d'Europe (le finnois, le hongrois et le lapon) appartiennent à une même famille ouralienne (1996 : 75). Ce qui n'exclut évidemment pas l'existence de substrats circum-méditerranéens comme l'ibère. Il établit un rapport morphologique essentiel entre le basque et les langues ouralo-altaïques (1996 : 159-226) : le morphème modal de conjugaison **ot-* ; le morphème adverbial d'assertion négative **eze* ; le morphème adverbial d'assertion positive *bai, ba* ; le suffixe interrogatif *-a* ; les pronoms interrogatifs à initiale *n* ; les doublets à labiale expressive ; le morphème **ki/gi* ('faire') ; la pluralisation ; le marqueur de cas ; le suffixe diminutif *-ko*.

³ Langue parlée en Mandchourie, « nom donné autrefois à la partie de la Chine appelée aujourd'hui Chine du Nord-Est » (Larousse).

⁴ Langue parlée par les « tribus d'origine mongole établies dans les steppes bordant l'Arctique » (TLFi).

⁵ Famille de langues « parlées en Russie dans le nord-est sibérien » (Sorosoro, 2015).

2.1.2. Caractéristiques linguistiques de la langue basque

Nous présenterons ici de manière succincte les principales caractéristiques de la langue basque du point de vue phonologique, morphologique et syntaxique.

- Phonologie

Le système phonologique du basque est plutôt restreint. Le basque contient cinq sons vocaliques : /a/, /e/, /i/, /o/ et /u/. Toutefois, il faudrait ajouter un sixième /y/ dans son dialecte souletin, parlé à l'extrême orientale du territoire bascofonne, à l'intérieur de la France, ce qui pourrait expliquer la présence de cette variation vocalique dans ce dialecte. Par rapport aux diphtongues, il y en a cinq (descendants⁶) : /ai/, /ei/, /oi/, /au/ et /eu/. Il y a aussi un autre /ui/ dans les dialectes d'*Iparralde* (Igartua et Zabaltza, 2021 : 15). En ce qui concerne les consonnes, la variante standard en compte 25 : les consonnes occlusives (*p*, *t*, *k*, *b*, *d* et *g*) transcrites phonologiquement /p, t, k, b, d, g/ (le graphème *g* sera toujours prononcé /g/ devant n'importe quelle voyelle) ; les fricatives (*s*, *z*, *x*, *j*) qui sont transcrites phonologiquement de la manière suivante /s/ (sifflante apico-alvéolaire), /s/ (sifflante dorso-alvéolaire), /s̺/ (chuintante) et /x/ (vélaire), ce dernier phonème est présent uniquement dans les dialectes basco-espagnols ; et les affriquées (*tz*, *ts*, *tx*) transcrites phonologiquement ainsi : /ts/ (sifflante dorso-alvéolaire), /ts̺/ (sifflante apico-alvéolaire) et /ts̺/ (chuintante)⁷. Les phonèmes consonantiques nasaux /n, m/ et latéral /l/ sont aussi présents, ainsi que les vibrants simples /r/ et multiples /rr/, et dans certaines zones de l'ouest, l'aspiration /h/ (une fricative glottale), présente seulement dans les dialectes basco-français. De plus, le phonème /f/ a été emprunté, mais sa présence est rare. Il est possible de trouver aussi des palatales comme *tt* /tʃ/, *dd* /dʃ/, *ll* /lj/ (voir Annexe I pour la correspondance entre tous les graphèmes et sons). Il faut dire qu'en basque standard, les graphèmes *c*, *v*, *w*, *q* et *y* n'existent pas. L'accent en basque n'a pas une intonation concrète, sauf le dialecte souletin qui présente une accentuation fixe dans l'avant-dernière syllabe du mot (comme en français).

⁶ Un diphtongue descendant est formé par une voyelle forte suivie d'une voyelle faible. Les organes d'articulation passent d'une position ouverte à une fermée (Gramáticas, 2014).

⁷ cf. MOUTARD, Nicole (1975) : « Étude phonologique sur les dialectes basques ». *Fontes linguae vasconum : Studia et documenta*, vol. 7, 19, pp. 10-13.

- Morphologie

Morphologiquement, le basque est surtout une langue agglutinante⁸. En ce qui concerne la morphologie nominale, le basque manque de genre grammatical et se caractérise par le fait que les noms, les pronoms et les adjectifs sont déclinés à travers les marqueurs de cas (il existe en total 15 cas, voire plus). En plus, le système de déclinaisons conçoit trois groupes de formes selon le nombre: singulier, pluriel et indéterminé. Un autre facteur essentiel est que la marque du cas est ajoutée seulement au dernier élément qui compose le syntagme nominal. C'est pareil pour la marque du pluriel.

D'autre part, la morphologie verbale est plus complexe que la nominale. La langue basque distingue une dizaine de verbes classés en forme analytique ou périphrastique et en forme synthétique. Il y a aussi une conjugaison pluripersonnelle qui est caractérisée par la présence de marques pour chaque actant de l'action (dans une seule forme verbale, il est possible d'indiquer le sujet, le complément d'objet direct et le complément indirect). Dans certains cas, il y a la possibilité d'indiquer le sexe du locuteur, non seulement lorsque le locuteur évoque directement son interlocuteur, mais aussi lorsque l'interlocuteur ne participe pas dans l'action (flexion alocutive). Néanmoins, c'est un phénomène qui est en déclin, réduit plutôt aux situations de communication informelles. Dans les phrases de verbe analytique, les verbes auxiliaires peuvent changer selon le caractère sémantique du verbe : si le verbe est intransitif, l'auxiliaire prendra les formes d'*izan* ('être') ; si le verbe est actif (transitif ou intransitif), l'auxiliaire à employer sera la forme correspondant à **edun*⁹ ('avoir'). Les sujets qui ont l'auxiliaire **edun* doivent être signalés avec le cas de l'ergatif. (Igartua et Zabaltza, 2021 : 17-25).

- Syntaxe

L'ordre syntaxique prédominant est SOV (Sujet-Objet-Verbe), très répandu dans la famille des langues de typologie ergative, même s'il existe une certaine flexibilité linguistique, influencée par la relation entre les noms et les postpositions, car en basque, il

⁸ « On appelle *langues agglutinantes* les langues qui présentent la caractéristique structurelle de l'agglutination, c'est-à-dire la juxtaposition après le radical d'affixes distincts pour exprimer les rapports grammaticaux » (Dubois *et al.*, 2002 : 22).

⁹ La marque de ce verbe auxiliaire en infinitif n'est pas vraiment attestée. L'astérisque placé au début du mot sert à indiquer qu'il s'agit d'une forme reconstruite (Schleicher, 1861).

n'existe pas de prépositions. Même les prépositions que le basque a empruntées à l'espagnol sont modifiées en postpositions : *iritzi horren kontra* ('contre cette opinion') (Igartua et Zabaltza, 2021 : 25-27).

2.1.3. Situation linguistique et politique de la langue basque en *Iparralde* et en *Hegoalde*

Le basque, de nos jours, est parlé dans la région frontalière de la France et de l'Espagne, dans la limite occidentale des Pyrénées. En Espagne, le basque est intégré dans la *Comunidad Autónoma Vasca*, qui comporte les provinces de Biscaye, Guipuzcoa et Alava, mais aussi dans la *Comunidad Foral de Navarra*, où le basque est parlé plutôt au Nord et au centre, plus rarement au Sud. Le territoire bascophone de l'Espagne est connu comme *Hegoalde*¹⁰. En France, le basque est parlé dans les anciennes provinces de Labourd, Basse-Navarre et Soule (Igartua et Zabaltza, 2021 : 11), aujourd'hui intégrées dans le département de Pyrénées-Atlantiques de la région Nouvelle-Aquitaine. Les territoires basco-français appartiennent à ce que l'on appelle *Iparralde*¹¹. L'ensemble de toutes les provinces d'*Hegoalde* et d'*Iparralde* forment le territoire *Euskal Herria* (littéralement 'peuple basque' ou 'village basque') où ce qui les unit est le fait d'avoir une même culture et une même langue.

Cependant, le basque a connu des périodes plus glorieuses puisqu'il est arrivé à être parlé tout au long de la chaîne pyrénéenne, jusqu'en Catalogne (information connue grâce aux données toponymiques et hydronymiques). Le basque a pu même s'étendre jusqu'à des zones plus lointaines comme l'Ariège, dont le nom de la rivière est *Ibie* (*ibaia* en basque signifie 'rivière') et le Gard où il y a la déesse des eaux *Ura* (*ura* en basque signifie 'eau'). De plus, dans les Asturies la preuve qui indique l'extension du basque jusqu'à ces endroits est la rivière *Ibias* (Morvan, 1996 : 43). De la même manière, le peuple basque a pu être étendu jusqu'à la zone de Burgos au Moyen Âge, selon les toponymes attestés : Báscones, Basconcillo, Villabáscones ou Bascuña (Iribarren Argai, 1993 : 393).

¹⁰*Hego* ('Sud') et *alde* ('zone'). C'est la zone du Sud parce que géographiquement, ce sont les territoires du Sud d'*Euskal Herria*.

¹¹*Ipar* ('Nord') et *alde* ('zone'). Ce sont les territoires qui se trouvent au Nord d'*Euskal Herria*.

Le basque a toujours subi des périodes où il a été en danger de disparaître soit dans la partie française, soit dans la partie espagnole. Après l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 pendant le règne de François I^{er}, le début de la primauté du français sur le reste des langues d'oïl et des langues d'oc commence à être mis en place. Les articles 110 et 111, plus concrètement, sont les précurseurs de l'officialisation de la langue française dans un pays où la compréhension entre les uns et les autres était difficilement réussie à cause de la pluralité des langues, ce qui veut dire que les langues régionales comme le basque ne vont pas être ni promues, ni protégées. Plus tard, le basque, l'une parmi toutes les autres langues de France, sera aussi persécuté pendant la Révolution française de 1789, parce que le français était la seule langue valable, la langue de la « liberté » d'après les révolutionnaires. Celui qui ne parlait pas la langue de la République était considéré un ennemi de la patrie, notamment lors de la période de la Terreur de Barère, député qui prononcera en janvier 1794 les mots suivants (Archives parlementaires, 1961, cité dans Perrot, 1997 : 162) :

Le fédéralisme et la superstition parlent le bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur.

Aujourd'hui, la situation des langues régionales en France jouit d'une certaine liberté. Pourtant, elles ne sont pas aussi protégées que nous ne voudrions, car selon la Constitution la seule langue officielle est le français : « Le français est la langue de la République » (art. 2). Par contre, les langues régionales, la plupart d'entre elles en voie de disparition, sont limitées à être seulement « un patrimoine de la France » (art. 75-1), c'est-à-dire qu'elles ne jouissent pas des mêmes droits que la langue officielle et elles sont réduites à une simple culture, détachées de la possibilité d'être employées au sein de l'administration. Toutefois, au printemps 2021 l'Assemblée nationale a ouvert la voie vers une permissivité d'usage des langues régionales dans le domaine public en acceptant la loi « relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion », dont l'article 8 indique:

Les services publics peuvent assurer sur tout ou partie de leur territoire l'affichage de traductions de la langue française dans la ou les langues régionales en usage sur les

inscriptions et les signalétiques apposées sur les bâtiments publics, sur les voies publiques de circulation, sur les voies navigables, dans les infrastructures de transport ainsi que dans les principaux supports de communication institutionnelle, à l'occasion de leur installation ou de leur renouvellement.

En ce qui concerne l'Espagne, le basque a souffert aussi une persécution. La plus récente, pendant la dictature de Franco. Après que Francisco Franco eut gagné la guerre civile d'Espagne (1936-1939), la persécution contre la langue basque a été atroce. Tous les progrès faits jusqu'alors pendant la deuxième République espagnole ont été freinés, tels que le décret d'autonomie du Pays Basque (*Estatuto de autonomía del País Vasco*) adopté le 1^{er} octobre de 1936 et à travers lequel on a octroyé l'autonomie à la « région » nommée *País Vasco* qui comportait les provinces de Biscaye, Guipuzcoa et Alava. Ainsi, la langue basque est devenue une langue officielle au même niveau que l'espagnol, comme c'est signalé dans l'article 1. Les textes officiels de l'administration seront publiés autant en espagnol qu'en basque¹². Néanmoins, avec l'arrivée de Franco au pouvoir, tout cela n'a laissé qu'une saveur aigre-douce parce qu'il a imposé l'espagnol comme la seule langue officielle interdisant les autres langues parlées en Espagne. La langue basque a été victime de la répression et de la centralisation de l'espagnol et elle a cessé d'être enseignée officiellement dans les écoles pendant la dictature (Sanz Simón, 2018 : 324). Après la fin de la dictature, l'Espagne s'est ouverte à la modernité, à la démocratie et au respect des autonomies régionales, voire de leurs propres langues et cultures. Cela signifie que le gouvernement va officialiser les langues parlées dans les différentes régions grâce à la Constitution de 1978 : « Las demás lenguas españolas serán también oficiales en las respectivas Comunidades Autónomas de acuerdo con sus Estatutos »¹³ (art. 2.2).

De cette manière, le bilinguisme reprend sa place au Pays Basque, et grâce au processus de vitalisation de la langue basque mené à terme à travers les différentes organisations comme l'Académie de la Langue Basque *Euskaltzaindia* (créée en 1919) ou les propres gouvernements du Pays Basque et de Navarre (toujours actifs), l'usage de la langue basque est légitimé. Tout le processus d'*euskaldunisation* sert à faire augmenter le nombre

¹² cf. *Gaceta de Madrid*, le 7 octobre 1936.

¹³ cf. BOE núm.311, de 29 de diciembre de 1978

de locuteurs en langue basque, langue qui a été récemment en danger. Aujourd'hui, elle est en bonne forme puisque le nombre de gens qui savent parler basque ne fait qu'augmenter. Nous devons tout cela à son statut d'officialisation et, par conséquent, au prérequis de savoir la langue pour travailler dans l'administration du gouvernement du Pays Basque et partiellement en Navarre. La Constitution de la France n'accorde pas au basque le statut de langue officielle, donc pour travailler dans l'administration cette condition n'est pas requise. L'objectif de ce prérequis n'est autre que de donner au citoyen le droit de s'exprimer dans la langue basque, s'il le choisit ainsi, et que les services publics puissent lui garantir une réponse dans cette même langue. C'est la loi de la normalisation linguistique de la *Comunidad Autónoma Vasca*:

Se reconoce a todos los ciudadanos el derecho a usar tanto el euskera como el castellano en sus relaciones con la Administración Pública en el ámbito territorial de la Comunidad Autónoma, y a ser atendidos en la lengua oficial que elijan.¹⁴ (art. 6.1)

Tout cela a évidemment une répercussion dans la promotion de la langue : en *Hegoalde*, le nombre de bascophones était de 631 000 personnes en 2016¹⁵, ce qui se traduit en 33,9% de la population du Pays Basque, une tendance qui est en augmentation, car en 1991 ils étaient moins nombreux (419 000 bascophones, soit 24,1% de la population). Les organismes basques sont en train de réussir la récupération de cette langue millénaire. Beaucoup de gens ont décidé d'apprendre le basque à l'âge adulte, ils sont appelées *euskaldunberri*¹⁶ (Igartua et Zabaltza, 2021 : 79), puisqu'ils ont appris la langue basque plus tard que la langue maternelle, terme qui est opposé au *euskaldunzahar*¹⁷, c'est-à-dire les gens qui parlent le basque depuis toujours, comme langue maternelle. En Navarre, une situation assez pareille se produit, le nombre de bascophones est à la hausse : en 1991 il y avait 40 000¹⁸ personnes qui parlaient le basque (9,5% de la population de Navarre), mais en 2016 la chiffre a augmenté considérablement jusqu'aux 69 000 (12,9%). Par contre, le Pays

¹⁴ cf. Ley 10/1982, de 24 de noviembre, básica de normalización del uso del Euskera. BOPV núm. 160, de 16/12/1982

¹⁵ Données tirées de l'enquête *VI Encuesta Sociolingüística Comunidad Autónoma Euskadi*, 2016, Gobierno Vasco.

¹⁶ *berri* signifie 'nouveau'.

¹⁷ *zahar* signifie 'vieux'.

¹⁸ Données tirées de l'enquête *VI Encuesta Sociolingüística Comunidad Foral de Navarra*, 2016, Gobierno de Navarra.

Basque français, éprouve un processus contraire. Il y a de moins en moins de Français qui parlent le basque. Si en 1996 le 26,4% de la population d'*Iparralde* était capable de s'exprimer en basque (56 100 personnes), en 2016 ce chiffre s'est réduit à 20,5% (51 000 bascophones)¹⁹. Évidemment, le fait que le basque n'ait pas les mêmes droits ou le même statut que la langue française dans le territoire français empêche son évolution. D'ailleurs, le nombre de locuteurs qui utilisent la langue basque habituellement en *Iparralde* baisse drastiquement jusqu'à 1,9% en 2016. C'est compréhensible si les lois ne promeuvent le basque. Si les institutions n'emploient pas le basque, les citoyens peuvent communiquer seulement en français. En *Iparralde*, donc, le basque est une langue qui s'utilise au sein de la famille. Cette baisse par rapport au nombre de bascophones du Pays Basque de France a mené à l'UNESCO à considérer la langue basque en voie d'extinction²⁰.

2.1.4. Le basque standard et ses dialectes d'*Iparralde* et d'*Hegoalde*

Tout petit qui soit le territoire bascophone, ses gens ont une manière particulière et différente de parler l'*euskera*. Il est possible de trouver beaucoup de dialectes et des sous-dialectes différents en *Euskal Herria*. Plus les provinces sont éloignées entre elles, plus les dialectes sont écartés lexicalement, phonétiquement et morphologiquement. De cette manière, entre quelqu'un qui parle le dialecte de la Soule et un autre locuteur de la partie la plus Ouest du territoire bascophone, comme Biscaye, la communication sera plus complexe qu'entre un guipuzcoan et un haut-navarrais. L'ensemble des particularités des dialectes individualise la façon de parler de chacun (Igartua et Zabaltza, 2021 : 37). Chaque dialecte est aussi influencé par son entourage et par les langues avec lesquelles ils cohabitent : le lexique du guipuzcoan et du biscayen est souvent influencé par l'espagnol. Les dialectes d'*Iparralde*, en revanche, par le français, voire par l'occitan autrefois, notamment le dialecte souletin, celui qui est parlé le plus à l'Est (Barreña et Rekalde, 2010 : 6). Tout au long des années, plusieurs linguistes ont essayé de classifier ces dialectes en groupes : A. Oihenart, Axular ou M. Larramendi. Toutefois, le premier à développer avec exactitude la classification la plus importante faite jusqu'à l'époque a été L.L. Bonaparte, le neveu de l'empereur

¹⁹ Données tirées de l'enquête VI^{ème} *Enquête Sociolinguistique Pays Basque*, 2016, Euskararen Erakunde Publikoa - Office Public de la Langue Basque .

²⁰ Données tirées de *Les langues de France en danger - 37 Conférence générale de l'UNESCO*, 2013, EBLUL / ELEN France.

Napoléon I^{er}. Il a voyagé au Pays Basque et il a même appris le basque pour créer cette classification en 1863, la première carte dialectale de l'*euskera* où les suivants huit dialectes étaient compris: le biscayen, le guipuzcoan, le haut-navarrais septentrional, le labourdin, le bas navarrais occidental, le bas-navarrais oriental et le souletin. En plus, à l'intérieur de ces dialectes il y avait aussi d'autres 25 sous-dialectes et autour 36 variétés (Barreña et Rekalde, 2010 : 7). L'image suivante reflète la distribution des dialectes proposés par Bonaparte :

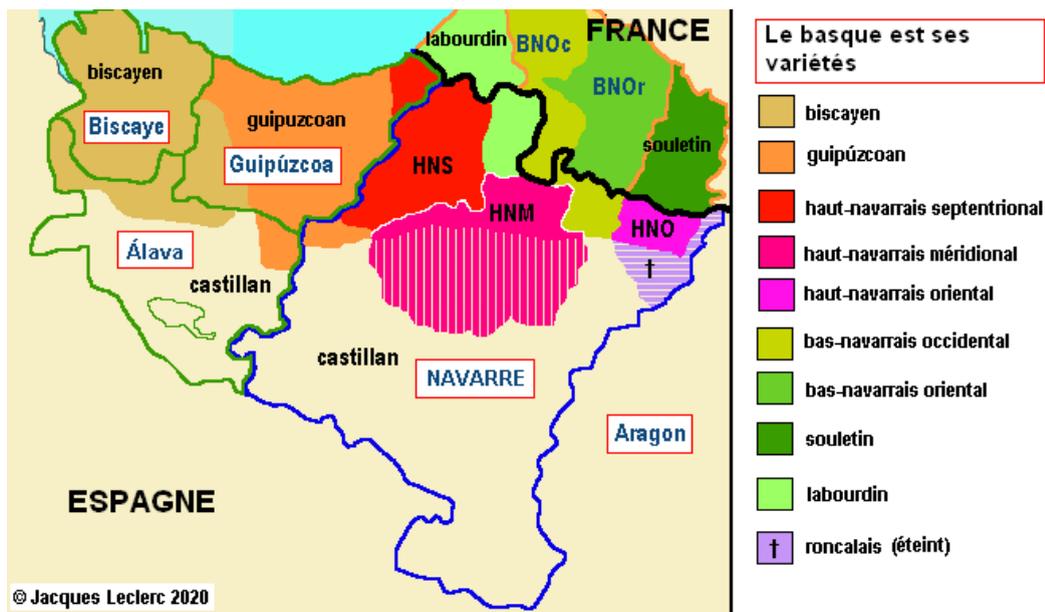


Figure 1 : *Le basque et ses variétés*. (Leclerc, 2021)

Plus récemment, le chercheur basque K. Zuazo (1998) a proposé une autre carte plus actualisée dans laquelle il réduit les huit dialectes classifiés par Bonaparte en cinq, en les regroupant : les dialectes d'*Hegoalde*, l'occidental (qui correspondrait au biscayen), le central (qui correspondrait au guipuzcoan), le navarrais (le haut navarrais septentrional et méridionale) ; et les deux dialectes d'*Iparalde*, le navarro-labourdin (le labourdin, le bas-navarrais oriental et le bas-navarrais occidental) et le souletin (Barreña et Rekalde, 2010 : 8). Dans la carte suivante, il est possible de distinguer les cinq dialectes distribués géographiquement tout au long d'*Euskal Herria* :

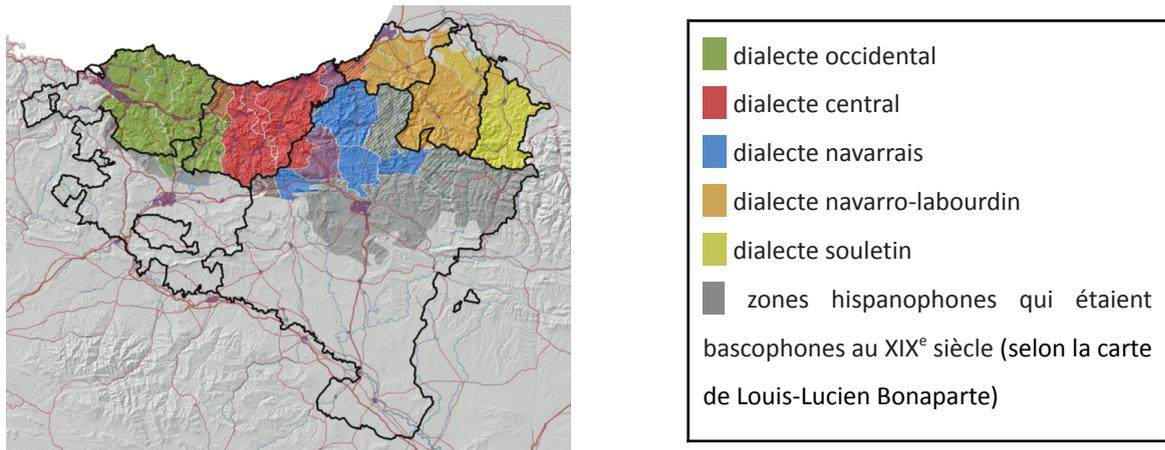


Figure 2 : *Euskalkiak Koldo Zuazo*. (Wikipedia, 2008)

Tous ces dialectes rendaient difficile la communication des habitants d'un même peuple. C'est pourquoi la recherche d'un basque unifié était nécessaire. Compris ce manque, ce sont les auteurs d'avant le XX^e siècle qui ont fait les premiers pas en essayant d'utiliser un basque qui fût compréhensible pour tous : J. Leizarraga avait utilisé un mélange entre le dialecte labourdin, le bas-navarrais et le souletin dans *Jesus Christ Gure launaren Testamentu Berrira*²¹ (1571), considéré le premier koinè²² basque, pour qu'il puisse être compris par le plus nombre de gens (malheureusement, ce koinè ne va pas durer) ; Axular prendra comme langue d'écriture le labourdin classique développé au XVII^e siècle. M. de Larramendi adoptera le guipuzcoan et il va essayer de le promouvoir aussi en Navarre et en Biscaye (Fernández Iglesias, 2012 : 158-160).

Néanmoins, c'est à partir du XX^e siècle, et lors de la création d'*Euskaltzaindia*, qu'ils prennent conscience de ce besoin et commencent à travailler sur l'unification de la langue basque. C'est de cette manière qu'ils vont créer l'*euskera batua*. La question importante était le *comment*, de quelle manière former cette koinè. D'abord, l'idée depuis sa fondation était de faire un basque unifié à partir de tous les dialectes du basque (Fernández Iglesias, 2012 : 161), une espèce de langue hybride. Il y avait d'autres propositions comme celle de prendre comme base un dialecte déterminé : le labourdin ou le guipuzcoan. Pourtant, le processus a été lent et il était difficile d'être d'accord avec les règles de cette unification, au

²¹ trad. 'Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ'.

²² « On donne le nom de *koinè* à toute langue commune se superposant à un ensemble de dialectes ou de parlars sur une aire géographique donnée » (Dubois *et al.*, 2002 : 262)

point de n'avoir établi que quelques règles orthographiques jusqu'aux années 50. C'est à partir des années 60 que nous verrons un véritable développement dans ce sens : la régularisation de la morphologie (unification des différentes formes de déclinaisons et des verbes auxiliaires). Grâce à K. Mitxelena, la base de l'*euskara batua* sera le dialecte central fusionné avec le labourdin. Mitxelena continue à établir les règles du basque standardisé : dans le domaine lexical, l'Académie ne devait pas refuser de termes vivants en faveur de termes déjà disparus dans la langue ; Entre les variantes dialectales, il fallait octroyer la priorité aux variantes centrales. Et en 1994, sous la protection de la loi de la normalisation linguistique de 1982, *Euskaltzaindia* établit des règles nouvelles dans différents champs: orthographe, variantes lexicales, prononciation, l'utilisation de la forme de la deuxième personne du singulier informel, l'onomastique, les mots composés. Le corpus du basque unifié est établi depuis 1995. Aujourd'hui, il est possible de dire que l'*euskara batua* est déjà une réalité. Il est utilisé dans les médias, dans l'administration et c'est aussi enseigné dans les écoles. L'*euskara batua* est le moyen par lequel les bascophones s'expriment à l'écrit et il y a des outils qui servent à maintenir sa nature et sa fonction : des règles qui régissent la langue, une grammaire descriptive et un dictionnaire du *batua* (*Hiztegi batua d'Euskaltzaindia*) (Fernández Iglesias, 2012 : 161-169). Même si les bascophones d'*Iparralde* préfèrent d'utiliser le dialecte navarrais-labourdin littéraire ou le souletin littéraire (plus minoritaire) dans les médias, ils ont accepté l'orthographe commune, celle qui est recommandée par *Euskaltzaindia* (Díaz Noci, 2002 : 163).

2.2. L'emprunt linguistique

2.2.1. Définition et caractéristiques générales de l'emprunt linguistique

Pour comprendre la notion d'emprunt, nous allons tout d'abord la définir selon différents dictionnaires et manuels. Premièrement, dans le *Dictionnaire de Linguistique* de Larousse de Jean Dubois *et al.* (2002) :

Il y a *emprunt* linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'*emprunts*. L'emprunt

est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues [...] c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle (mélioration), ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration).

Cette première définition indique que l'emprunt est l'unité linguistique acquise par une langue donnée (où cette unité n'existe pas) d'une autre (où cette unité existe vraiment). Dubois *et al.* traitent aussi la question de l'intégration du mot emprunté : « il peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B », même s'il y a une « assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A ». L'intégration du mot emprunté sera « totale quand les traits étrangers à A disparaissent » (Dubois *et al.*, 2002 : 177-178). F. Neveu, en revanche, définit l'emprunt dans le *Dictionnaire des sciences du langage* (2011) de la manière suivante :

Le terme d'emprunt désigne un processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue [...] Le terme d'emprunt a une valeur très large en lexicologie. Elle couvre celle de xénisme (première étape de l'emprunt, correspondant à l'usage d'un mot d'une autre langue exprimant une réalité étrangère à la culture de la langue d'accueil, ou une réalité qui sans lui être étrangère ne fait pas l'objet d'une dénomination spécifique) [...] Elle couvre également celle de *calque* (emprunt résultant généralement d'une traduction littérale : ex. *gratte-ciel*, calque de l'anglais *skycraper*).

Neveu évoque aussi le terme « calque », qui est une autre forme d'emprunt. Néanmoins, Dubois *et al.* (2002 : 73-74) font la distinction entre l'emprunt et le calque, en les considérant deux phénomènes différents. Les défenseurs de la langue française sont plutôt réticents à l'usage de l'emprunt, c'est pourquoi il sont plus favorables à proposer des calques (Niklas-Salminen, 1997 : 150).

L'emprunt est un moyen parmi d'autres (comme la dérivation ou la composition) qui sert à « nommer de nouvelles réalités linguistiques pour rendre compte d'expériences nouvelles » (Charaudeau, 1992 : 65) car il faut faire face aux enjeux de la société, qui est en constante évolution. Une société plus développée a besoin que le lexique de sa langue

évolue constamment. A. Niklas-Salminen (1997 : 144) spécifie de cette manière la définition d'emprunt en le distinguant des autres procédés de formation des mots :

Contrairement aux autres processus de formation de mots (dérivation, composition...), il présente la particularité de faire surgir des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. En effet, les mots d'emprunt s'intègrent dans la langue comme des éléments isolés, ils ne sont pas du tout motivés.

Quant à sa durabilité, un emprunt peut facilement disparaître soit parce que la réalité qu'il définit a aussi disparue, soit parce qu'il a été remplacé par un concurrent. Ainsi, « toute langue [...] est donc régie par un principe d'économie linguistique qui lui fait accepter, rejeter ou absorber les mots étrangers » (Charaudeau, 1992 : 105). C'est pourquoi Charaudeau (1992 : 84) trouve que la durabilité du lexique emprunté dépend de « la nécessité de défendre une identité », parce que si cette identité cesse d'exister, l'emprunt disparaît aussi.

L'emprunt est souvent considéré comme un danger par rapport à la langue d'accueil parce qu'il y en a qui pensent que l'acquisition de mots étrangers anéantisse la « pureté » de la langue en même temps que ce phénomène « appauvrirait et dénaturerait la langue emprunteuse » (Charaudeau, 1992 : 101). Peut-être la question n'est-elle pas simplement l'adoption d'un emprunt pour dénommer une réalité inexistante. Son usage, lorsqu'il existe déjà des moyens linguistiques pour nommer la réalité en question, « dénoterait une faiblesse, parce que ce serait renoncer à puiser dans les ressources du système de la langue » (Charaudeau, 1992 : 103). Ainsi, il est possible de différencier deux types d'emprunts : *l'emprunt nécessaire*, c'est-à-dire le terme qui s'impose, notamment des termes techniques ou des réalités exotiques propres d'une culture donnée (des instruments de musique, des danses, des arts, des unités monétaires, des constructions architecturales, des aliments et des préparations culinaires) ; et *l'emprunt superflu*, c'est-à-dire celui qui n'est pas nécessaire (il serait possible, par exemple, de remplacer l'emprunt *football* par *balle au pied*) (Niklas-Salminen, 1997 : 146). Cependant, il y a une différence toute minimale qu'elle soit, entre un emprunt et un concurrent : l'emprunt octroie une signification plus spécifique à cette réalité (ce n'est pas le même *faire les courses* que *faire du shopping*, même si tous les

deux indiquent forcément le fait d'acheter quelque chose). Ainsi, Niklas-Salminen (1997 : 146) affirme que « le mot d'emprunt permet souvent de nuancer l'expression, il possède toujours une saveur différente de celle de son équivalent national ».

L'emprunt est un outil pour enrichir la langue et pour s'adapter à la société. Si l'emprunt n'est pas utilisé, difficilement nous pourrions nous intégrer dans le présent puisque la langue resterait dépassée ou obsolète. En plus, « il n'existe pas de lien automatique entre taux d'emprunt élevé et affaiblissement de la langue » (Etchebarne, 2006 : 9).

2.2.2. L'emprunt dans le basque au long de son histoire

Le lexique du basque est un aspect énigmatique de cette langue, de même que son origine. Comme son berceau est incertain, les apports étymologiques que certains linguistes ont tenté de démontrer sont parfois fondés sur une base qui n'est pas strictement scientifique. Ce qui est certain, c'est que cette langue, pendant sa longue vie, a été influencée par d'autres langues. Le territoire basque a toujours été un lieu de passage pour de nombreux peuples : les Romains, les peuples germaniques, les Musulmans, etc. C'est pourquoi cette langue a très souvent emprunté du lexique aux langues étrangères. Il existe la possibilité des traits lexicaux d'origine celte : *maite* ('cher, aimé'), *izokin* ('saumon'). Les emprunts germaniques, par contre, sont presque inexistants et pas très clairs, comme les exemples d'*urki* ('bouleau') (Igartua et Zabaltza, 2021 : 29) ou de *gudu* ('combat') qui pourraient être liés à la mauvaise relation avec les peuples germaniques lors des invasions des Goths et des Francs. L'arabe a exercé son influence dans le lexique basque, mais ce lexique aurait pu être introduit aussi à travers les langues romanes avec lesquelles le basque a eu une étroite liaison pendant des siècles : l'espagnol et le français (Igartua et Zabaltza, 2021 : 59). Le lexique emprunté à l'arabe est, par exemple, *alkandora* ('chemise'), *azoka* ('marché'), *gutun* ('lettre') (Igartua et Zabaltza, 2021 : 29).

À l'inverse, d'autres langues, comme l'espagnol, ont emprunté au basque des termes comme *izquierdo* (du basque *ezkerra*) ou *chatarra* (du basque *zatarra*) (Igartua et Zabaltza, 2021 : 47). Le français a aussi adopté des emprunts au basque, mais le nombre est assez

insignifiant. Leclerc (2021) comptabilise 8 emprunts du français au basque, dont quelques exemples sont *bagarre*, *euskarien* ou *original*.

Ce qui est sûr, c'est que la langue basque a su adapter très facilement les termes des langues étrangères à son propre lexique. Cela a permis sa durabilité et résistance face à la domination et contact des différents peuples, contrairement à ce qui est arrivé aux langues de la France et de la péninsule ibérique, dont la plupart sont disparues ou sont en danger de disparition (Igartua et Zabaltza, 2021 : 59).

2.2.3. L'emprunt latino-roman dans le basque

Évidemment, il ne faut pas nier l'influence latino-romane dans cette langue. Le basque conserve un énorme bagage d'emprunts latins (*bake* 'paix', *liburu* 'livre') (Igartua et Zabaltza, 2021 : 29). Etchebarne (2006) considère comme mots basques autochtones « les mots de la langue courante actuelle qui étaient certainement ou probablement déjà en usage dans la langue avant l'arrivée des Romains ». Les mots empruntés avant la période romaine (du celtisme, d'ibérisme, etc.) seraient considérés comme des mots autochtones de la langue basque dans son étude. Quelques emprunts ont été facilement assimilés par la langue d'accueil et ils ont été intégrés au système phonologique basque au point d'être souvent difficiles à les déceler. Par exemple, l'origine du verbe *begiratu* ('regarder') est difficile à déchiffrer. Il peut être ou bien un terme autochtone qui vient de *begi* ('oeil') + *-ra* (allatif) + *-tu* (perfectif) ; ou bien un verbe issu du latin *vigilare* ('veiller, être attentif'). Dans la même ligne, Etchebarne, grâce aux données tirées d'EAEL²³, établit que 34% des lexèmes en basque sont d'origine latino-romane, alors que 66% restant appartient au basque autochtone. Les lexèmes les plus empruntés sont des substantifs avec 39% des mots d'origine latino-romane. Les adverbes, par contre, sont les moins empruntés par le basque comme nous le voyons dans l'image suivante :

²³ Les sigles EAEL font référence à *Euskalerriko atlas etnolinguistikoa* ('Atlas ethnolinguistique d'Euskal Herria').

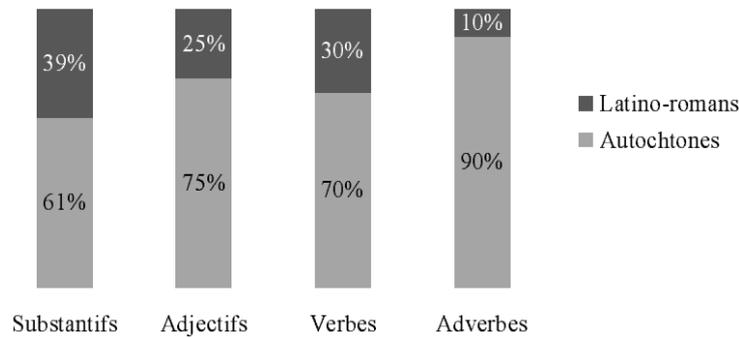


Figure 3 : *Lexèmes autochtones/lexèmes latino-romans par classe grammaticale, en basque.* (Etchebarne, 2006 : 6)

Néanmoins, il est possible de voir qu'une même réalité est évoquée soit par un mot d'origine autochtone, soit par un mot d'origine latino-romane. L'emprunt n'efface pas toujours le mot autochtone. Il est possible que le mot autochtone et le mot emprunté cohabitent en même temps. Dans la table ci-dessous, nous pouvons observer que les mots « jambe », « descendre », « arbre » et « tante » sont évoqués soit par le mot d'origine autochtone *izter/azpi, jaitsi, zuhaitz/zühain(tze)* et *izeba/izeko/izoa*, soit par le mot d'origine latino-romane *hanka/berna/pantorrilla/zango, bajatu, arbola* et *tia/tanta*, selon la zone géographique et son dialecte :

Lexèmes sources	Lexèmes cibles						
	Alava	Biscaye	Guipuscoa	Navarre	Labourd	Basse-Navarre	Soule
15. « jambe » / « pierna »	<i>izter, hanka</i>	<i>berna, izter, hanka</i>	<i>hanka, berna, pantorrilla</i>	<i>izter, azpi, hanka</i>		<i>zango</i>	
30. « descendre » / « bajar »		<i>bajatu (da)</i>	<i>bajatu (da), jaitsi (da)</i>			<i>jaitsi (da)</i>	
73. « arbre » / « árbol »	<i>arbola</i>		<i>arbola, zuhaitz</i>			<i>arbola</i>	<i>zühain(tze), arbola</i>
345. « tante » / « tía »	<i>izeko, tia</i>	<i>izeko</i>	<i>izeba, izeko, izoa, tia</i>		<i>izaba, (ma)tanta</i>	<i>tanta, izeba</i>	<i>tanta, izaba</i>

Figure 4 : *Lexèmes cibles des mots autochtones et mots latino-romans.* (Etchebarne, 2006 : 3)

Malgré cela, « il ne semble pas, à première vue, qu'un dialecte contribue davantage qu'un autre à l'emprunt (quand le biscayen a le lexème autochtone *izeko* 'tante' et le lexème emprunté *arbola* 'arbre', le souletin présente les distributions inverses: *tanta* et *zühain(tze)*, etc.) » (Etchebarne, 2006 : 5).

Comme le basque a été surtout une langue orale, chaque dialecte s'est chargé de conserver et d'hériter le lexique patrimonial de cette langue. À cet égard, les emprunts latins sont plus nombreux chez les écrivains littéraires lors de l'usage de la langue savante, surtout en ce qui concerne les textes ecclésiastiques. Les emprunts au latin et au grec servaient à se rapprocher plus fidèlement du texte originel. C'est le cas par exemple de Leizarraga et ledit *Jesus Christ Gure launaren Testamentu Berria* (Fernández Iglesias, 2012 : 159). Les auteurs du XVI^e et du XVII^e siècle cherchaient en effet à se rapprocher du modèle savant dominant en Europe, et d'ailleurs les thèmes religieux menaient à utiliser des termes latino-romans que le basque ne possédait pas (Etchebarne, 2006 : 8).

2.2.4. L'emprunt dans le basque standard

Lors du processus de standardisation du basque, il y avait certains intellectuels qui rendaient difficile sa réussite parce qu'ils avaient une conception puriste de la langue. Ils cherchaient la langue basque non-contaminée d'autres langues, c'est le cas de Sabino Arana, fondateur du parti politique EAJ/PNV (Fernández Iglesias, 2012 : 161). Une idée d'ailleurs qui avance à contre-courant de l'évolution des langues, puisqu'une langue est formée et évoluée grâce au contact avec d'autres langues, sinon la langue en question n'aurait pas la possibilité de se développer. La langue basque, qui a reçu inévitablement l'influence de tous les peuples qui ont traversé cette partie des Pyrénées, n'est pas seulement formée de termes « purs », mais elle a aussi hérité et utilisé le lexique que les autres langues lui ont offert comme nous l'avons vu auparavant. Cette idée puriste de la langue était même une des propositions soutenues en 1922 pour prendre comme base le basque standard : *jatorrizko euskera*²⁴, qui serait dépourvu de toute évolution (Fernández Iglesias, 2012 : 162). Cependant, cette idée n'arrivera pas à se développer puisque en 1959 l'Académie de la Langue Basque va accepter les mots d'origine latine, tels qu'*aingeru* ('ange'), *eskola* ('école'),

²⁴ trad. 'le basque originel'.

familia ('famille') ou *kantatu* ('chanter'), des termes refusés par les puristes, qui proposaient d'utiliser des néologismes au lieu des emprunts : *gotzon*, *ikastola*, *sendi*, *abestu*, respectivement. D'autres mots de genre international seront acceptés aussi : *politika*, *teknika*, *kilometro*, *literatura* (Fernández Iglesias, 2012 : 164). Dans la réunion célébrée en 1978 à Bergara (Guipuzcoa), l'Académie a déterminé les adaptations phonétiques et orthographiques des emprunts lexicaux (Fernández Iglesias, 2012 : 168). Plus tard, en 1991, *Euskaltzaindia* indique qu'il faut distinguer entre les emprunts non nécessaires et les emprunts pertinents (une idée déjà vue chez Niklas-Salminen), ceux qui doivent être choisis du français ou de l'espagnol. Cela approfondit encore plus la brèche entre le basque continental et le basque péninsulaire, une situation existante toujours et qui se traduit dans une divergence au niveau lexical entre les locuteurs des différentes provinces (Sarasola 1997, cité dans Fernández Iglesias, 2012).

3. MÉTHODOLOGIE

Nous allons aborder ci-dessous succinctement la méthodologie que nous avons menée à bien pour réussir notre recherche. Tous les pas que nous avons faits depuis le choix du corpus de travail jusqu'à la méthode suivie pendant notre analyse.

3.1. Constitution du corpus de travail

Une fois connu le domaine de notre étude (les emprunts du basque au français), nous devons chercher un corpus à partir duquel nous pourrions travailler. Tout d'abord, nous devons chercher les mots empruntés au français, donc nous avons eu l'idée de les chercher dans les dictionnaires. Nous avons deux options : le dictionnaire bilingue basque-espagnol appelé *Elhuyar* ou le dictionnaire d'*euskara batua* d'*Euskaltzaindia*, tous les deux dans leur version en ligne. Nous les avons testés et le plus adéquat pour notre recherche était celui d'*Euskaltzaindia* pour de multiples raisons. En premier lieu, dans le dictionnaire d'*Euskaltzaindia*, il est possible de chercher les mots par ordre alphabétique et bien ordonnés en liste. En deuxième lieu, il a l'option d'appliquer des filtres. Le filtre d'« emprunt » n'existe pas, mais il est possible d'appliquer l'étiquette « Iparralde » dans le chercheur, et de cette façon nous obtenons les mots qui sont utilisés exclusivement au Pays Basque français. Le fait qu'un mot soit exclusif d'*Iparralde* ne veut pas dire qu'il soit toujours un emprunt au français car les dialectes du Nord ont aussi leurs propres caractéristiques en basque, leur façon d'utiliser les verbes et leur propre composition morphologique qui les distinguent des dialectes du Sud. Nous avons dû analyser mot par mot tous les termes qui avaient l'étiquette « Iparralde »²⁵ et ceux qui se rapprochaient plus du français, et qui n'étaient pas utilisés dans le basque d'*Hegoalde*, ont été retenus comme emprunts au français. Nous avons dressé une liste avec ces mots (voir Annexe II). Cependant, comme il manque d'information étymologique par rapport au lexique du basque²⁶, nous avons dû

²⁵ Un mot étiqueté comme *Iparralde* peut être inclus dans le lexique du basque standard, même s'il est utilisé seulement dans les dialectes du Nord. Tous les emprunts que nous avons choisis appartiennent au lexique du basque standard parce qu'ils ont été extraits du dictionnaire d'*Euskaltzaindia*, qui est un dictionnaire d'*euskara batua*.

²⁶ Il existe certains dictionnaires étymologiques de la langue basque comme *Euskal Hiztegi Historiko-Etimologikoa* d'*Euskaltzaindia*, mais tous les mots du lexique du basque n'y sont pas inclus. *Materiales para un diccionario etimológico de la lengua vasca* en est autre, mais il est inachevé parce que ses auteurs sont morts.

renoncer à certains mots qui ressemblaient au français et à l'espagnol en même temps, et qui éveillaient souvent des doutes. Ils seraient probablement des emprunts au latino-roman. Nous, par contre, voulons travailler exclusivement avec des emprunts au français ou avec des mots qui ont une influence du français. Une fois tous les emprunts sélectionnés, il est arrivé le moment de faire l'analyse de ces mots.

3.2. Analyse des lexies et des emprunts retenus

En premier lieu, nous avons décidé de faire une analyse des emprunts de notre liste. Nous avons l'intérêt de savoir comment ces lexies ont été assimilées par la langue basque, c'est-à-dire quels ont été les procédés d'adaptations. Les adaptations peuvent être morphologiques, orthographiques, mais surtout, phonétiques. Pour cela, nous avons suivi deux axes d'analyse. D'une part, nous avons tenu compte des consignes données par *Euskaltzaindia* (1986) lors des adaptations de mots étrangers par la langue basque, comme l'ajout de la voyelle *e* devant un *r* initial ou l'adaptation du suffixe *-ment* du français. D'autre part, nous avons utilisé l'observation pour déduire certaines tendances d'assimilation. Nous avons dû utiliser l'observation parce que le document d'*Euskaltzaindia* consulté ne reflète pas tous les changements linguistiques des emprunts du basque au français. C'est pourquoi nous avons dû comparer de manière détaillée les différentes lexies pour savoir quelle était leur tendance d'adaptation. Ainsi, nous avons fait la déduction des quelques tendances, comme l'adaptation des sons vocaliques inexistantes en basque (notamment les phonèmes nasaux /ã/, /õ/, /ẽ/ et les sons /œ/, /ø/); l'adaptation des phonèmes sifflants et chuintants; l'adaptation du phonème consonantique /v/ en /b/; l'adaptation du son /ʒ/; l'adaptation à la morphologie propre du basque comme les changements des désinences des verbes à l'infinitif; ou la terminaison en voyelle *-a* lorsqu'en français un nom finit en phonème consonantique. Lorsqu'un nombre des lexies considérables éprouvent la même adaptation, nous pouvons considérer ce phénomène observé comme une tendance. En somme, nous avons fixé huit critères ou tendances d'*euskaldunisation*.

L'autre axe de notre analyse concerne les types d'emprunts selon leur utilité : l'*emprunt nécessaire* et l'*emprunt superflu*, des notions déjà vues chez Niklas-Salminen (voir pp. 17-18). Lors de notre observation, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des emprunts qui n'avaient pas d'équivalents autochtones et qu'il n'y avait d'autre option que l'emprunt pour dénommer une réalité (*emprunt nécessaire*). Pour savoir si un emprunt possédait ou non un équivalent autochtone, nous nous sommes servi du dictionnaire bilingue espagnol-basque *Elhuyar*. Quand nous écrivions la lexie en espagnol dans le chercheur, nous devions observer les résultats obtenus. Par exemple, si nous avons écrit *limón* (esp.), les deux résultats obtenus sont *limoi* (eus.) et *zitroin* (eus.). Cela veut dire que le basque manque de terme autochtone pour nommer le fruit 'citron' parce que *limoi* est un emprunt à l'espagnol, tandis que *zitroin*, au français. En plus, nous avons remarqué que souvent, lorsque le basque d'*Iparralde* faisait usage d'un emprunt français pour dénommer un élément, le basque d'*Hegoalde* utilisait un emprunt espagnol (comme dans le cas de *zitroin/limoi*). D'autres emprunts, par contre, pouvaient être exprimés avec un autre mot d'origine autochtone, c'est-à-dire les emprunts superflus.

Cela dit, nous nous sommes retrouvé avec des limitations pendant notre recherche. Beaucoup de documents consultés sur la phonétique basque n'étaient pas clairs. Les phonèmes utilisés n'étaient pas exactes et on utilisait souvent les graphèmes comme si c'étaient des phonèmes. Les différents sons par rapport aux consonnes sifflantes et chuintantes du basque ont aussi été une question difficile à traiter, même par les spécialistes parce qu'ils ne savaient pas comment transcrire phonologiquement ces graphèmes (*ts*, *tz*, *tx*), qui sont tous les trois très proches dans leur mode d'articulation lors de la prononciation. En tout cas, nous avons suivi les phonèmes proposés par N. Moutard (1975) pour transcrire phonétiquement les mots basques (voir Annexe I).

4. ANALYSE

4.1. L'euskaldunisation des emprunts du basque au français

Nous allons exposer l'analyse que nous avons développée de notre recherche du point de vue de l'adaptation des gallicismes au système linguistique de la langue basque. Nous allons traiter les adaptations phonologiques, orthographiques et morphologiques.

4.1.1. Noms finissant en -ment > -mendu

Il faut bien observer les suffixes de nos emprunts. Nous avons observé que les noms français finissant en -ment, comme *avertissement* et *engagement*, ont été adaptés en basque d'*Iparralde* de cette manière : *abertimendu* et *engaiamendu*. Le suffixe -ment est adapté en basque en -mendu. Le suffixe -mendu est seulement utilisé dans les dialectes du Nord, car en *Hegoalde*, ce suffixe a une certaine variation. Au Sud, il est employé le suffixe -mentu (avec *t* et pas avec *d*), qui se rapproche plus d'ailleurs de la prononciation espagnole (esp. *argumento* > eus. *argumentu*) (Euskaltzaindia, 1986 : 30).

4.1.2. Noms finissant en consonne > consonne + -a (-e, -o, -u)

Les noms qui finissent par un phonème consonantique en français doivent porter une voyelle à la fin en basque. Il se produit donc un phénomène de paragoge²⁷. Il faut faire attention en ce cas à la phonétique, et non à la graphie. Même si un mot finit par un graphème vocalique, normalement -e, il n'est pas d'habitude prononcé en français. C'est pourquoi il faut se concentrer sur la phonétique, parce qu'elle nous indique quel est le dernier phonème prononcé. Normalement, la voyelle ajoutée sera -a, mais il y a quelques exceptions où il serait possible d'ajouter un -o ou un -e. Ainsi, nous obtiendrons *amanda* (fr. 'amende' ou 'amande', [amãd] dans le deux cas), *amoina* (fr. 'aumône', [omon]), *aperitifa* (fr. 'appétitif', [apeRitif]), *azieta* (fr. 'assiette', [asjEt]), *bakantza* (fr. 'vacances', [vacãs]), *baliza* (fr. 'valise', [valiz]), *bermizela* (fr. 'vermicelle', [vERmisEl]), *beterraba* (fr. 'betterave', [bEtRav]), *bianda* (qui signifie 'nourriture' mais qui a été emprunté du mot *viande*, [vjãd]), *biera* (fr. 'bière', [bjER]), *burra* (fr. 'beure', [bœR]), *domaia* (fr. 'dommage', [dõmaʒ]), *errekolta* (fr.

²⁷ « On appelle *paragoge*, ou *épithèse*, le phénomène qui consiste à ajouter un phonème non étymologique à la fin d'un mot (du préfixe grec *para-*, qui implique une idée d'addition) » (Dubois *et al.*, 2002 : 342)

'récolte', [Rekɔlt]), *erretreta* (fr. 'retraite', [RɛtRɛt]), *erribera* (fr. 'rivière', [RivjɛR]), *ezantza* (fr. 'essence', [esãs]), *furtxeta* (fr. 'fourchette', [fuRʃɛt]), *grila* (fr. 'grille', [gRij]), *kaserna* (fr. 'caserne', [kazɛRn]), *kostuma* (fr. 'costume', [kɔstym]), *kuraia* (fr. 'courage', [kuRaʒ]), *kusina* (fr. 'cousine', [kuzin]), *linja* (fr. 'linge', [lɛʒ]), *montra* (fr. 'montre', [mɔ̃tR]), *mustarda* (fr. 'moutarde', [mutaRd]), *mustatxa* (fr. 'moustache' [mustaʃ]), *mustika* (fr. 'moustique', [mustik]), *pantufila* (fr. 'pantoufle', [pãtufil]), *peza* (fr. 'pièce', [pjɛs]), *tola* (fr. 'tôle', [tol]), *tonba* (fr. 'tombe', [tɔ̃b]), *trefla* (fr. 'trèfle', [tRɛfl]), *trikota* (fr. 'tricot', [tRiko]) et *ttantta* (fr. 'tante', [tãt]). Il ne faut pas comprendre ce *-a* final comme la désinence du cas absolutif qui indique l'article du basque. Ce *-a* final fait partie des propres mots. Néanmoins, nous trouvons d'autres mots, qui, au lieu d'ajouter la voyelle paragogique *-a*, sont formées par d'autres voyelles moins courantes par rapport aux terminaisons communes des substantifs basques. Ces voyelles sont *-e*, *-o* et plus rarement *-u*, qui sont trouvées dans les mots suivants : *basiliko* (fr. 'basilic', [bazilik]), *baxo* (fr. 'bac', [bak]), *deseinu* (fr. 'dessein', [desɛ̃]), *juje* (fr. 'juge', [ʒyʒ]), *kolegio* (fr. 'collège', [kolɛʒ]), *marbre* (fr. 'marbre', [maRbR]), *ordre* (fr. 'ordre', [ɔRdR]), *sable* (fr. 'sable', [sabl]), *tinbre* (fr. 'timbre', [tɛ̃bR]).

De toute façon, il y a quelques exceptions, par exemple, le mot français *brevet*, qui va donner *brebeta*, le *-t* final n'est pas prononcé en français [bRɛvɛ], son dernier phonème prononcé est une voyelle. En revanche, le basque a pris la consonne muette *-t* du français et il la fait prononcer pour construire son équivalent et la lier avec la voyelle finale *-a*. Dans ce cas, le basque s'est appuyé sur les graphèmes lors de l'adaptation de cet emprunt.

Dans d'autres cas, on laisse le dernier graphème consonantique tel qu'il est, avec la différence qu'en basque ils seront prononcés, alors qu'en français non : *bilan* (fr. 'bilan', [bilã]), *bonet* (fr. 'bonnet', [bɔnɛ]), *eskolier* (fr. 'écolier', [ekɔlje]), *errain* (fr. 'rein', [Rɛ̃]), *kartier* (fr. 'quartier', [kaRtje]), *lapin* (fr. 'lapin', [lapɛ̃]), *martxant* (fr. 'marchand', [maRʃã]), *matalaz* (fr. 'matelas', [mat(ə)la]), *pelegrin* (fr. 'pèlerin', [pɛlRɛ̃]), *plat* (fr. 'plat', [pla]), *sujet* (fr. 'sujet', [syʒɛ]), *xangrin* (fr. 'chagrin', [ʃagRɛ̃]), *zitroin* (fr. 'citron', [sitRɔ̃]), *feit* (fr. 'fait', [fɛ]), sauf quelques mots finissant en *-r*, qui ne sera non plus prononcé. Partant de ce fait, le basque d'*Iparralde* se laissera guider par le *-r* muet final de la règle phonétique du français.

Nous attestons notre explication avec les exemples suivants²⁸ : *kaier* (fr. ‘cahier’, [kaje]), *ofizier* (fr. ‘officier’, [ɔfisje]), *omonier* (fr. ‘aumônier’, [omonje]) et *tresor* (fr. ‘trésor’, [tRezɔR]).

En plus, il est possible de trouver aussi des mots avec une voyelle à la fin en français auxquels le basque a ajouté encore une voyelle différente. Le basque a ajouté la voyelle *-a* à la fin du mot *envie* [envi] (eus. *enbeia*) et la voyelle *-o* à la fin du mot *pari* [pari] (eus. *pario*). À cet égard, il y a aussi un exemple où le basque n’ajoute aucun phonème après le phonème nasal du mot français *cousin* : *kusi* (eus.). Il existe aussi le cas où la consonne finale en français est prononcée et que le basque ait décidé de ne rien ajouter, même pas la voyelle *-a* comme nous l’avons vu tout au début de ce paragraphe. Nous parlons des mots *kulot* (fr. ‘culotte’, [kylɔt]) et *bonur* (fr. ‘bonheur’, [bɔnœR]).

Même si nous voyons qu’il y a beaucoup d’exceptions (c’est un aspect qui arrive toujours dans cette langue), la tendance générale est d’ajouter une voyelle, en général la voyelle *-a*, à la fin d’un mot étranger emprunté finissant en phonème consonantique.

4.1.3. Mots avec r initial > e + r

En règle générale, le basque ajoute une prothèse vocalique aux mots étrangers commençant par *r* + consonne ou par *s* + consonne (Euskaltzaindia, 1986 : 25). Dans notre recherche, nous avons trouvé certains mots français avec un *r* initial auxquels le basque d’*Iparralde* a ajouté la prothèse vocalique *e-*. De cette manière, les mots comme *rein*, *rebelle*, *refuser*, *récolte*, *remercier*, *retraite* et *rivière* vont suivre le processus d’adoption d’une voyelle initiale : *errain*, *errebel*, *errefusatu*, *errekolta*, *erremerziatu*, *erretreta* et *erribera*. Auparavant, le basque utilisait aussi la prothèse *a-* pour adapter ces emprunts. Aujourd’hui, pourtant, *Euskaltzaindia* conseille d’utiliser la voyelle *e-* pour adapter les nouveaux emprunts.

²⁸ Le caractère muet de ce *-r* final dans ces mots est connu grâce à l’information additionnelle donnée par le dictionnaire d’*Euskaltzaindia* dans les entrées des lexies correspondantes.

4.1.4. Verbes finissant en -er > -atu, -ir > -itu, -re > -itu

Quant aux verbes, il faut dire que le basque a différents suffixes pour indiquer que tel ou tel mot est un verbe. Les désinences de l'infinitif en basque sont les suivantes (Sarkisian, 2003 : 6) :

- a) verbes finissant en *-a* : *atera* ('sortir')
- b) verbes finissant en *-e* : *erre* ('brûler')
- c) verbes finissant en *-i* : *erori* ('tomber')
- d) verbes finissant en *-o* : *jo* ('frapper')
- e) verbes finissant en *-l* : *hil* ('mourir')
- f) verbes finissant en *-n* : *jan* ('manger')
- g) et les plus courants, verbes finissant en *-tu* (*-du*) : *argitu* ('allumer')

Lors de l'adaptation des emprunts verbaux, le basque va utiliser le suffixe le plus étendu dans sa langue : *-tu*. De cette manière, nous trouvons les exemples suivants dans notre liste : *adrezatu* (fr. 'adresser'), *akordatu* (fr. 'accorder/donner'), *arrosatu* (fr. 'arroser'), *asuratu* (fr. 'assurer'), *bastitu* (fr. 'bâtir'), *engaiatu* (fr. 'engager'), *enoatu* (fr. 'ennuyer/s'ennuyer'), *errefusatu* (fr. 'refuser'), *erremenziatu* (fr. 'remercier'), *finitu* (fr. 'finir'), *kitatu* (fr. 'quitter'), *kurritu* (fr. 'courir'), *laxatu* (fr. 'lâcher'), *mespretxatu* (fr. 'mépriser'), *ofreitu* (fr. 'offrir'), *partitu* (fr. 'partir'), *pertsekutatu* (fr. 'persécuter'), *pleinitu* (fr. 'plaindre'), *punitu* (fr. 'punir'), *pusatu* (fr. 'pousser'), *sumetitu* (fr. 'soumettre'), *trenpatu* (fr. 'tremper/se tremper'), *tronpatu* (fr. 'tromper/se tromper'), *turnatu* (fr. 'tourner'), *xerkatu* (fr. 'chercher'), *arribatu* (fr. 'arriver') et *iseiatu* (fr. 'essayer').

Ce qui arrive dans ce processus d'assimilation est que les désinences verbales de l'infinitif en français (-er, -ir, -re) disparaissent et le basque ajoute son suffixe verbal *-tu* à leur place. Nous remarquons aussi que, quand le verbe en français finit en *-er*, le basque ajoute la voyelle *-a-* avant de réaliser la suffixation. Ainsi, nous avons le verbe *arroser* qui perd son

suffixe verbal -er (*arros-*) et le basque introduit normalement la voyelle épenthétique²⁹ -a- (*arros-a-*) avant d'ajouter le suffixe -tu (*arros-a-tu*), tout comme dans le cas de *laxatu*, *trenpatu*, *turnatu* ou *xerkatu*.

Avec les verbes qui finissent en -ir, par contre, le basque décide de maintenir la voyelle -i- qui sert comme lien au suffixe -tu : par exemple, dans *finitu*, le -i- final de *finir* (fr.) est respecté. Il arrive la même chose dans *ofreitu*, *punitu* ou *partitu*.

Dans le cas où il y a la terminaison -re, il semble que le basque crée une voyelle épenthétique -i- qui sert pour unir la racine du verbe avec le suffixe basque -tu : *pleinitu* (fr. 'plaindre') et *sumetitu* (fr. 'soumettre'). Toutefois, cette dernière tendance n'est pas complètement certaine car ce ne sont que deux exemples attestés d'après notre recherche. Il s'agit d'un nombre insignifiant d'exemples pour que nous puissions établir véritablement cette conclusion.

4.1.5. Adaptation des phonèmes consonantiques sifflants et chuintants

En ce qui concerne les consonnes sifflantes, lorsqu'en français nous trouvons le phonème /s/ qui est normalement représenté dans nos exemples à travers les graphèmes *ss*, *s* initial, *c* + (-i ou -e), ou dans le suffixe -tion, en basque, la tendance sera d'utiliser le graphème *z* pour représenter le même phonème /s/. Il faut rappeler que le graphème *z* en basque peut être trompeur parce que le phonème qu'il représente est /s/ et non /z/. Ainsi, nous avons ces mots qui suivent cette tendance :

- a) *graphèmes ss* : *adrezatu* [adresatu] (fr. 's'adresser', [adRese]), *azieta* [asjeta] (fr. 'assiette', [asjɛt]), *ezantza* [esantsa] (fr. 'essence', [esãs]). Cependant, nous trouvons aussi des mots avec le graphème -ss- en français, qui sont écrits avec *s* (/s/) en basque : *pusatu* [pu'satu] (fr. 'pousser', [puse]), *karesatu* [kare'satu] (fr. 'caresser', [kaRese]) et *iseiatu* [ise'jatu] (fr. 'essayer', [eseje]).

²⁹ « On appelle *épenthèse* le phénomène qui consiste à intercaler dans un mot ou un groupe de mots un phonème non étymologique pour des raisons d'euphonie, de commodité articulatoire, par analogie, etc. » (Dubois *et al.*, 2002 : 183)

- b) *c + (-i ou -e)* : *erremenziatu* [erremersiatu] (fr. ‘remercier’, [R(ə)mɛRsjɛ]),
bermizela [bermisela] (fr. ‘vermicelle’, [vɛRmisɛl]), *ofizier* [ofisie] (fr. ‘officier’,
 [ɔfisje]), *zitroin* [sitroin] (fr. ‘citron’, [sitRɔ̃]), *ziropa* [siropa] (fr. ‘sirop’, [siRo]).
- c) *suffixe -tion* : *partizio* [partisio] (fr. ‘partition’).

Il faut tenir compte que le dernier exemple évoqué, *partizio*, vient du mot français *partition*, qui a le graphème *t* pour reproduire le son /s/, car en français, le *t* du suffixe *-tion* est toujours prononcé /s/ et non /t/, [paRtisjɔ̃]. Il y a aussi un autre exemple de notre liste qu’il faudrait commenter : *matelaz* (fr. ‘matelas’). En français le *-s* final de ‘matelas’ n’est pas prononcé, [mat(ə)la]. En basque, par contre, oui, et il a adapté le graphème *s* du français en *z*, comme s’il s’agissait d’un *s* sourd, qui se prononce /s/, comme nous l’avons indiqué, [matelas].

Cela dit, le phonème sifflant du français /z/ doit être adapté en basque à son phonème /s̺/ parce que cette langue manque de *s* sonore. Le graphème en français qui représente ce phonème sonore est normalement le *s* intervocalique. Le basque utilise le même graphème pour son phonème /s̺/ : *arrosatu* [arros̺atu] (fr. ‘arroser’, [aRoze]), *basiliko* [bas̺iliko] (fr. ‘basilic’, [bazilik]), *errefusatu* [errefus̺atu] (fr. ‘refuser’, [R(ə)fyze]), *kaserna* [kas̺erna] (fr. ‘caserne’, [kazɛRn]), *kusi* [kus̺i] (fr. ‘cousin’, [kuzɛ̃]). Cependant, le phonème /z/ en français ne correspond pas toujours au phonème /s̺/ du basque car, dans les mots *mustika* (‘moustique’), *mustatxa* (‘moustache’) et *kostuma* (‘costume’), nous avons bien évidemment /s̺/ en basque ([mus̺tika], [mus̺tatša] et [kos̺tuma]), mais /s/ en français ([mustik], [mustaʃ] et [kɔstym]). Il semble que dans le processus d’adaptation des emprunts, le basque refuse le /s/, lorsqu’il est suivi d’une consonne. Cela ne veut pas dire du tout que devant une consonne la sifflante doit être toujours /s̺/, car en basque autochtone on alterne le phonème /s̺/ et /s/ devant consonne. Par exemple, nous avons *asto* (‘âne’) qui possède le phonème /s̺/ et *aztarna* (‘empreinte’) qui porte le phonème /s/.

Quelques mots du français ont perdu le *s* final des premières syllabes qu’ils avaient depuis que le français eut acquis ces mots du latin. Les emprunts adoptés par le basque, en revanche, maintiennent le *-s* de ces syllabes : *bastitu* (fr. ‘bâtir’), *despendio* (fr. ‘dépense’), *despit* (fr. ‘dépit’), *eskolier* (fr. ‘écolier’), *estonagarri* (fr. ‘étonnant’), *mespretxatu* (fr.

‘mépriser’), *mustarda* (fr. ‘moutarde’). Nous hésitons si ces emprunts sont vraiment adoptés du français, ou plutôt du latin. Peut-être ont-ils été empruntés au français lorsque le français prononçait encore ces mots avec le *s*, mais probablement en français ils ont continué à évoluer phonétiquement, alors qu’en basque non. Malheureusement, il manque d’information étymologique dans la langue basque.

Une autre question est l’adaptation du phonème chuintant sourd /ʃ/ du français, qui correspond au graphème *ch*, et que le basque l’assimile de deux manières similaires : soit nous utilisons le phonème /tʃ/, qui correspond au graphème *tx*, quand nous avons les mots *fourchette* [fuRʃɛt] et *marchand* [marʃã] (*furtxeta* [furtʃɛta] et *martxant* [martʃant] en basque) ; soit nous employons le phonème /ʃ/, qui correspond au graphème *x*, quand le basque adapte les mots comme *lâcher* [laʃe], *chagrin* [ʃagrɛ̃], *chercher* [ʃɛRʃe] (*laxatu* [laʃatu], *xangrin* [ʃangrin], *xerkatu* [ʃɛrkatu]³⁰ en basque). Ces deux phonèmes, /tʃ/ et /ʃ/, ne sont pas très éloignés l’un de l’autre parce que les deux ont la caractéristique d’être des chuintants, mais l’un est fricatif *x* (/ʃ/) et l’autre, affriqué *tx* (/tʃ/).

Il existe aussi le cas où le phonème /s/ qui est à l’intérieur du suffixe -ence ou -ance en français serait adapté en basque en employant le phonème affriqué /ts/ (*tz* en graphème). Nous trouvons seulement deux exemples d’emprunt du basque au français : *ezantza* [esantsa] (fr. ‘essence’ [esãs]) et *bakantza* [bakantsa] (fr. ‘vacances’ [vakãs]). Toutefois, par rapport aux emprunts du basque à l’espagnol la tendance est encore plus courante quand il y a les mêmes suffixes équivalents, -encia ou -ancia : *herentzia* [erentsia] (esp. *herencia* [erenθja]), *eszedentzia* [ésédentsia] (esp. *excedencia* [ekseðenθja]). En fait, le basque manque de phonème /θ/ de l’espagnol, donc il doit faire usage d’un autre phonème similaire. Un autre aspect important est lorsque dans une langue étrangère (le français dans notre cas) le phonème sifflant /s/ est précédé de /l/, /n/ ou /R/, le basque au lieu de prononcer /s/, utilise le phonème /tʃ/ (*ts* en graphème) selon *Euskaltzaindia* (1986 : 45-46) : *pertsekutatu* [pertʃekutatu] (fr. ‘persécuter’, [pɛRsekyte]).

³⁰ Nous remarquons que dans le mot *xerkatu*, seulement le premier phonème /ʃ/ de *chercher* est adapté en /ʃ/, alors que le deuxième /ʃ/ est prononcé /k/. Il semble que le basque a conservé d’une certaine manière la prononciation du bas latin *cercare*. Si le basque d’*Iparralde* conserve encore ce mot provenant du latin, c’est peut-être à cause de l’influence du français, langue qui continue à utiliser le verbe *chercher*.

4.1.6. Adaptation des phonèmes oraux /œ/, /ø/ et nasaux /ã/, /õ/, /ẽ/

Le système phonologique du français dispose de phonèmes vocaliques que le basque n'a pas. En raison de ce qui précède, la langue d'*Euskal Herria* doit adapter ces sons à l'aide de son propre système vocalique à cinq phonèmes vocaliques (six avec le /y/ du souletin). Nous trouvons souvent le phonème /ø/ en français à la fin des adjectifs qui finissent en -eux. Le basque possède deux manières pour se rapprocher de ce son : soit il emploie le suffixe -os³¹, tout comme *amoros* [amoroś] (fr. 'amoureux', [amuRø]), *kurios* [kurioś] (fr. 'curieux', [kyRjø]), *serios*³² [serioś] (fr. 'sérieux', [seRjø]), lorsque ces adjectifs terminent en -eux (dans le dialecte souletin exclusivement, au lieu de -os, on utilise -us, comme dans *malerus* [maleruś] ; soit il fait usage de la voyelle *u* /u/ pour les mots qu'en français finissent en -eu comme *blu* ('bleu'). Par rapport au phonème ouvert /œ/, le basque a tendance aussi à faire usage de la voyelle *u* /u/ : *bonur* [bonur] (fr. 'bonheur', [bɔnœR]), *burra* [burra] (fr. 'beurre', [bœR]), *malur* [malur] (fr. 'malheur', [malœR]).

Quant aux voyelles nasales, le basque ne fait pas la nasalisation des voyelles correspondantes en français. Lorsque le français a le phonème /ã/, le basque utilise le sons vocalique /a/ suivi du sons consonantique /n/. La seule nasalisation se fait dans la consonne *n*, mais cela ne rend pas nasale la voyelle *a*. *Amanda* [amanda] (fr. 'amande' ou 'amende', [amãd]), *anple* [anple] (fr. 'ample', [ãpl]), *bakantza* [bakantsa] (fr. 'vacances', [vakãs]), *bilan* [bilan] (fr. 'bilan', [bilã]), *ezantza* [esantsa] (fr. 'essence', [esãs]) et *ttantta* [tãtã] (fr. 'tante', [tãt]) sont les exemples que nous avons trouvés, sauf *trenpatu* [trenpatu] (fr. 'tremper', [trãpe]), qui se prononce avec la voyelle /e/, et non avec /a/. Le basque, donc, respecte le même niveau d'ouverture et le non-arrondissement de la voyelle nasale française, même si le basque passe d'une position postérieur à une position antérieur pour prononcer /ã/ à /a/. Quand nous avons le phonème /õ/, le basque ne fait que fermer un peu la cavité buccale en respectant la position postérieur et le non-arrondissement pour arriver à la prononciation de

³¹ Nous tenons à signaler que le suffixe -os est utilisé lorsque le mot en français finit en -oux, comme dans *jelos* (fr. 'jaloux').

³² *kurios* et *serios* sont deux mots qui se rapprochent en même temps de l'espagnol. Cependant, nous pensons que ces mots se rapprochent plus du français que de l'espagnol parce que les dialectes de Pays Basque de France emploient le suffixe -os pour indiquer les adjectifs finissant en -eux en français. De toute façon, le suffixe -os est une caractéristique exclusive des dialectes du Nord. En *Hegoalde*, il est rare de trouver des adjectifs finissant en -os.

/o/, et le phonème nasal /n/ est maintenu : *bon* [bon] (fr. ‘bon’, [bɔ̃]), *montra* [montra] (fr. ‘montre’, [mɔ̃tʀ]), *tonba* [tonba] (fr. ‘tombe’, [tɔ̃b]), *tronpatu* [tronpatu] (fr. ‘tromper’, [tʀɔ̃pe]), sauf *zitroin* [sitroin] (fr. ‘citron’, [sitʀɔ̃]), mot auquel le basque d'*Iparralde* introduit la voyelle *i* à l’intérieur de la syllabe finale -on (-oin). D’autre part, le phonème /ɛ̃/, qui se trouve dans les mots qui ont les syllabes *in*, *im*, *ein* ou *ain* comme dans *dessin* [desɛ̃], *dessein* [desɛ̃], *rein* [Rɛ̃], *kusin* [kuzɛ̃], *lapin* [lapɛ̃], *pèlerin* [pɛ̃lɛ̃], *plaindre* [plɛ̃dʀ], *timbre* [tɛ̃bʀ] et *chagrin* [ʃagɛ̃], est adapté en basque en employant la combinaison -ein (*desein* [deséin], *deseinu* [deséñu], *pleinitu* [pleñitu]) ; la combinaison -ain (*errain*, [errain]) ; seulement la voyelle *i* sans aucune consonne nasale (*kusi*, [kúsi]), ou bien avec elle (*lapin* [lapin], *pelegrin* [pelegrin], *tinbre* [tinbre], *xagrin* [šəgrin]).

4.1.7. La fricative labiodentale /v/ > occlusive bilabiale /b/

Le phonème consonantique /v/ est inexistant en basque. Même le graphème *v* n’est pas présent dans son système. Par conséquent, l’*euskera*, au lieu de prononcer le phonème correspondant de manière labiodentale, il acquiert une labialisation complète, c’est-à-dire il le prononce de manière bilabiale /b/. Les exemples que nous avons trouvés sont les suivants : *abertimendu* [abertimendu] (fr. ‘avertissement’, [avɛʀtismɑ̃]), *bermizela* [bermisela] (fr. ‘vermicelle’, [vɛʀmisɛl]), *beterraba* [beterraba] (fr. ‘betterave’, [bɛtʀav]), *brebeta* [brebeta] (fr. ‘brevet’, [brɛvɛ]), *enbeia* [enbeia] (fr. ‘envie’, [ɑ̃vi]), *erribera* [erribera] (fr. ‘rivière’, [ʀivjɛʀ]), *arribatu* [arribatu] (fr. ‘arriver’, [aʀive]). Or il y a une exception : *fite* [fite] (fr. ‘vite’, [vit]), qui se prononce aussi de manière labiodentale, étant la sonorité la seule différence (sonore dans le cas de /v/ et sourde dans le cas de /f/).

4.1.8. Adaptation du phonème consonantique /ʒ/

Le phonème consonantique /ʒ/ n’existe pas en *euskara batua*. Malgré cela, *Euskaltzaindia* reconnaît que dans certains dialectes, il est présent, notamment dans les dialectes d'*Iparralde* à cause de l’influence du contact avec le français (*Euskaltzaindia*, 1998). Lorsqu’en français nous avons le suffixe -age [aʒ] (-aje en espagnol, [axe]), le basque transforme ce suffixe en -aia [aja], tout comme dans *domaia* [domaja] (fr. ‘dommage’, [dɔmaʒ]), *engaiamendu* [engajamendu] (fr. ‘engagement’, [ɑ̃gaʒmɑ̃]), *engaiatu* [engajatu]

(fr. 'engager', [ãgaʒe]) et *kuraia* [kuraja] (fr. 'courage', [kuRaʒ]), même si l'Académie de la Langue Basque recommande l'écriture -aje en basque.

Le graphème *j* peut avoir différentes prononciations selon le dialecte : /x/, /j/ ou /ʒ/. La prononciation originale du basque était le phonème /j/, et c'est de cette manière qu'il faut prononcer un mot qui commence par le graphème *j*, étant /x/ une prononciation exclusive d'*Hegoalde* et /ʒ/, d'*Iparralde*. Dans d'autres mots qui contiennent le son /ʒ/ en français, le basque d'*Iparralde* reproduit la même prononciation, notamment lorsqu'il se trouve à l'intérieur du mot, mais il change l'orthographe parce qu'en basque on écrit avec le graphème *j* au lieu d'avec *g*. De cette façon, nous avons les mots comme : *jelos* [jelos] ou [ʒelos] (fr. 'jaloux', [ʒalu]), *juje* [juje] ou [juʒe], voire [ʒuʒe] (fr. 'juge', [ʒyʒ]) et *linja* [linʒa] (fr. 'linge', [lɛʒ]).

4.3. Emprunt nécessaire et emprunt superflu

Par le biais des lignes suivantes, nous allons évoquer les emprunts que nous avons trouvés dans le dictionnaire *Euskaltzaindia* et qui n'ont pas d'équivalents autochtones, appelés emprunts nécessaires, ainsi que les emprunts superflus. Il s'agit de notions que nous avons déjà définies dans le point 2.2.1 *Définition et caractéristiques générales de l'emprunt linguistique*. Ici, nous réaliserons la partie pratique.

Comme emprunt nécessaire, nous trouvons d'abord les mots qui font référence au système éducatif français : *baxo*, *brebeta*, *kolegio*. Il n'existe pas d'autre option pour désigner ces technicismes car ce sont des termes exclusifs au système français. Une autre réalité liée au milieu académique est *kaier*. Nous trouvons en *Hegoalde* son équivalent *kauderno*, influencé bien sûr par l'espagnol *cuaderno*. Comme il n'existe pas un mot autochtone pour nommer cette réalité, le bascophone, utilisera le mot *kaier* s'il vient d'*Iparralde* ou *kuaderno* s'il vient d'*Hegoalde*. Un cas pareil arrive avec le fruit *zitroin*, qui sera utilisé ainsi s'il s'agit de quelqu'un qui vient d'*Iparralde*, alors que l'on dira *limoi* (esp. *limón*) s'il s'agit d'une personne basque d'*Hegoalde* ; ou avec *trikota*, qui sera dit *jertsea* (esp. *jersey*) en *Hegoalde* ; ou avec *ezantza*, *gasolina* dans le Sud ; ou avec la retraite, *erretreta* pour quelqu'un du Pays

Basque français, mais *jubilazioa* (esp. *jubilación*) notamment en Pays Basque espagnol et en Navarre. Il y en a encore plus d'exemples comme :

<i>Iparralde</i>	<i>Hegoalde</i>
<i>amoina</i>	<i>limosna</i>
<i>aperitifia</i>	<i>aperitiboa</i>
<i>baliza</i>	<i>maleta</i>
<i>basiliko</i>	<i>albaka</i>
<i>bermizela</i>	<i>fideoa</i>
<i>bilan</i>	<i>balantze</i>
<i>engaiamendu</i>	<i>konpromiso</i>
<i>errebel</i>	<i>errebeldea</i>
<i>kaserna</i>	<i>kuartel</i>
<i>lursagar</i>	<i>patata</i>
<i>omonier</i>	<i>kapilau</i>
<i>pario</i>	<i>apustu</i>
<i>partizio</i>	<i>partitura</i>
<i>ziropa</i>	<i>jarabea</i>

Figure 5 : Lexies équivalents d'*Iparralde* et d'*Hegoalde* sans équivalent autochtone

Tous les mots précédents n'ont pas d'équivalent autochtone. Cela dit, il est nécessaire de trouver un mot pour désigner une réalité. En général, il s'agit d'éléments qui ont été apportés à la société basque beaucoup plus tard par rapport à son origine. Pour cette raison, ces lexies sont empruntés. Le basque, comme il est en contact permanent soit avec l'espagnol en *Hegoalde*, soit avec le français en *Iparralde*, emprunte les mots à la langue prédominante avec laquelle il est en contact. C'est pourquoi il est possible de trouver une même réalité nommée d'une manière qui se rapproche plus de l'espagnol ou d'une forme plus proche au français. Chaque langue prédominante exerce son influence chez les bascophones.

Néanmoins, il y a d'autres emprunts nécessaires pour nommer une réalité comme *pantufila*, qui est un mot d'origine française ('pantoufle') et qui a été emprunté aussi par

l'espagnol. Dans ce cas, le basque et l'espagnol doivent utiliser un emprunt au français pour nommer cet élément. Donc, le basque n'a pas un emprunt espagnol pour désigner cette réalité puisque l'espagnol ne l'a pas non plus. D'autres termes sont presque universaux dans les langues romanes parce que ce sont des termes qui viennent du latin comme *martxant*, *ofizier*, *ordre*. Presque toutes les langues romanes ont des mots qui se rassemblent pour désigner la réalité de 'marchand', 'officier' et 'ordre', mais chacun a évolué à sa manière selon le processus d'évolution qu'a subi la langue. En espagnol, nous avons *mercader*, *oficial* et *orden*. Évidemment, les mots basque d'*Iparralde* évoqués se rapprochent plus à la forme française qu'à celle de l'espagnol. Pour cette raison, nous pensons qu'il s'agit plutôt d'emprunts au français.

Souvent, la langue basque essaie de proposer d'autres alternatives éloignées des emprunts. Par exemple, il est possible de trouver *linja* sous la forme *arropa zuria* ('vêtements blancs') ou *aperitifa*, nous pouvons le trouver aussi comme *janaurrekoa* ('avant-manger') ou *grila*, qui peut être aussi trouvé comme *burdin hesi* ou *burdin sare* ('filet en métal'). Nous apercevons que la langue basque essaie de créer des mots autochtones à travers l'usage de la composition ou des paraphrases, afin de donner une autre alternative par rapport à l'emprunt.

Le reste des emprunts de notre liste ont un équivalent autochtone. Nous pouvons les considérer comme des emprunts superflus, puisqu'ils ne sont pas nécessaires, la propre langue basque a déjà ses propres moyens pour nommer ces réalités, par exemple :

Emprunt français	Équivalent autochtone
<i>amoros</i>	<i>maiteminduta</i>
<i>biera</i>	<i>garagardo</i>
<i>bonur</i>	<i>zoriontasun</i>
<i>blu</i>	<i>urdin</i>
<i>lapin</i>	<i>untxi</i>
<i>peza</i>	<i>txanpon</i>
<i>punitu</i>	<i>zigortu</i>
<i>trefla</i>	<i>hirusta</i>
<i>ttantta</i>	<i>izeba</i>

Figure 6 : *Emprunt français et son équivalent autochtone.*

5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En guise de conclusion, nous voulons exposer la réussite de nos objectifs. Nous sommes parvenu à connaître les emprunts français présents dans le lexique de la langue basque. Ces emprunts que nous avons évoqués ne seront pas les seuls d'influence française. Il y en aura probablement d'autres dans les dialectes d'*Iparralde*, mais qui n'appartiendraient pas au basque standard. Nous voulions travailler avec le lexique exclusif de l'*euskara batua*. Pour cette raison, nous avons choisi le dictionnaire du basque standard d'*Euskaltzaindia* pour créer notre corpus de recherche. Nous sommes arrivé à décrire les changements linguistiques pertinents lors de l'adaptation du français au basque, même s'il y a beaucoup d'exceptions par rapport à chaque critère. Les exceptions ont été aussi représentées dans notre travail. Nous pensons qu'elles font partie des caractéristiques de la langue basque. La cause de ce grand nombre d'exceptions pourrait être le manque de consensus concernant l'adaptation des emprunts au français. Nous avons déjà évoqué que la raison de ce travail était dûe au manque d'information spécifique par rapport à l'adaptation des emprunts français par la langue basque. L'exception est un phénomène présent dans cette langue et il ne faut pas l'omettre. Nous avons aussi réussi à distinguer les emprunts nécessaires des emprunts superflus. Nous avons remarqué qu'il existe un nombre d'emprunts qui n'ont pas un équivalent autochtone. Dans ce cas, le basque essaie d'emprunter soit à l'espagnol, soit au français. L'adoption d'un emprunt ou d'autres dépend du dialecte. Ainsi, nous sommes arrivé à connaître l'emprunt à l'espagnol adopté par le basque d'*Hegoalde* lorsque le basque d'*Iparralde* adopte l'emprunt au français.

La richesse dialectale de la langue basque est une réalité. Le territoire basque est en contact avec le peuple français et le peuple espagnol depuis des siècles. Chaque pays octroie ses lois vis-à-vis de cette langue millénaire. En Espagne, le basque est une langue officielle, et grâce à cette officialisation, le nombre de bascophones est à la hausse. En France, le territoire bascophone est moins étendu qu'en Espagne, et en plus, le basque n'est pas officiel. En conséquence, le nombre de locuteurs basque est plus bas et il ne fait que diminuer. Cela pourrait être aussi la raison qui expliquerait que dans le basque d'*Hegoalde* nous trouvons plus d'emprunts à l'espagnol qu'au français dans le basque d'*Iparralde*. Cette étude est centrée exclusivement sur les emprunts au français, mais pendant notre

recherche, nous avons aussi dressé une liste avec les emprunts à l'espagnol dans les dialectes d'*Hegoalde*, et la différence entre les emprunts d'*Iparralde* et les emprunts d'*Hegoalde* est notable. Tout cela s'explique en raison du nombre de locuteurs d'une part, et en raison des lois qui protègent cette langue d'autre part.

Il faut souligner qu'il existe différents termes pour désigner une même réalité en basque. Nous pouvons avoir souvent un mot autochtone, un emprunt espagnol ou bien un emprunt français pour nommer un même élément. La pluralité lexicale du basque ne peut pas être niée. En plus, beaucoup de ces emprunts sont acceptés comme basque unifié par l'Académie de la Langue Basque, donc un bascophone d'*Hegoalde* pourrait employer aussi les termes ou les emprunts qui sont exclusifs d'*Iparralde*, et à l'inverse, lors de l'usage du basque standard.

Nous avons observé quelques tendances d'adaptation phonétique, orthographique et morphologique à travers notre étude. Nous préférons le terme « tendances » et non « règles » d'adaptations parce que la langue basque présente beaucoup d'exceptions dans son système d'*euskaldunisation*, comme nous venons récemment de l'évoquer. Il faut comprendre que certains emprunts ont été présents dans cette langue depuis des siècles, et les adaptations des emprunts ont été réalisées sans suivre des règles, c'est-à-dire de manière tout à fait spontanée. Ce n'est pas une académie qui fait la langue, c'est vraiment le peuple qui la fait.

6. BIBLIOGRAPHIE

ABBADIE, Antoine Thompson d' et J. Agustin CHAHO (1836) : *Prolongement des Études grammaticales sur la langue Euskarienne*. Paris, Arthus Bertrand.

AGUD QUEROL, Manuel et Antonio TOVAR LLORENTE (1988) : « Materiales para un diccionario etimológico de la lengua vasca ». *Anuario del Seminario de Filología Vasca Julio Urquijo*, vol. 22, 1, pp. 253-312 [En ligne : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=2782640>]

Archives parlementaires de 1787 à 1860 (1961) : 1ère série, tome 83, séance du 8 pluviôse an II, 18, p. 713-717. Paris, CNRS.

ATILF : *Trésor de la Langue Française Informatisé*. CNRS et Université de Lorraine. [Consulté en ligne : <http://atilf.atilf.fr/>]

BARREÑA, Andoni et Juanxu REKALDE (2010) : *Euskalkiak euskara eta literatura*. Zaragoza, Ibaizabal argitaletxea.

BONAPARTE, Louis Lucien (1863) : *Carte des sept provinces basques, montrant la délimitation actuelle de l'euscara*. Londres, Stanford's Geographical Establishment.

Cervantesvirtual (1936) *Estatuto Vasco* [Consulté en ligne : https://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/estatuto-vasco-1936--0/html/02ecbe3c-82b2-11df-acc7-002185ce6064_2.html ; le 14/06/2022]

CHARAUDEAU, Patrick (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.

Constitución española. BOE núm.311, de 29 de diciembre de 1978.

Constitution de la République française. 4 octobre 1958

DÍAZ NOCI, Javier (2002) : « Lengua estándar, dialectos y medios de comunicación ». *Mediatika. Cuadernos de Medios de Comunicación*, 9. [Consulté en ligne : <https://ojs.eusko-ikaskuntza.eus/index.php/mediatika/article/view/74/88> ; le 20/06/2022]

Diccionario Elhuyar (2021) Gobierno Vasco, Departamento de cultura y política lingüística. [Consulté en ligne : <https://www.euskadi.eus/diccionario-elhuyar/>]

DUBOIS, Jean *et al.* (2002) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.

DUMÉZIL, Georges (1932) : *Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest*. Paris, Adrien-Maisonneuve.

EBLUL / ELEN France (2013) *Les langues de France en danger - 37 Conférence générale de l'UNESCO*. [Consulté en ligne : https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/FRA/INT_CCPR_CSS_FRA_20889_F.pdf ; le 15/06/2022]

ETCHEBARNE, Michel (2006) : *L'emprunt lexical d'origine latino-romane en basque: une approche lexico-statistique*. Artxiker [Consulté en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/artxibo-00077730/> ; le 23/06/2022]

Euskararen Erakunde Publikoa - Office Public de la Langue Basque (2016) : *VI^{ème} Enquête Sociolinguistique, Pays Basque (2016)*. [Consulté en ligne : https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete_sociolinguistique/Synthese_2016_francais.pdf ; le 15/06/2022]

Euskaltzaindia (1981) : *Euskalarien nazioarteko jardunaldiak*. Pamplona, Editorial Aranzadi.

– (1986) : *Maileguzko hitz berriei buruz euskaltzaindiaren erabakiak*. Bilbao. [Consulté en ligne : <https://www.euskaltzaindia.eus/hizkuntza-baliabideak/hiztegi-digitalizatuak/maileguzko-hitzen-idazkera> ; le 27/06/2022]

– (1998) : *Euskara batuaren ahoskera zaindua*. San Sebastián. [Consulté en ligne : https://www.euskaltzaindia.eus/dok/arauak/Araua_0087.pdf ; le 1/07/2022]

– (2021) *OEH : Orotariko Euskal Hiztegia* [Consulté en ligne : https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_oehberria&task=bilaketa&Itemid=413&lang=eu]

– (2022) : *Euskaltzaindiaren Hiztegia* [Consulté en ligne : https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_hiztegiarbilatu&view=frontpage&Itemid=410&lang=eu]

– *Euskara batuaren eskuliburua : -aia/-aje*. [Consulté en ligne : https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_ebe&view=bilaketa&Itemid=1161&task=bilaketa&lang=eu&id=63&highlight=j ; le 1/07/2022]

FERNÁNDEZ IGLESIAS, Arantzazu (2012) : « La estandarización del euskera ». *Revista De Lenguas y Literaturas Catalana, Gallega y Vasca*, vol. 17, pp. 151-172. [Consulté en ligne : <https://www.proquest.com/scholarly-journals/la-estandarización-del-euskera/docview/1461398557/se-2> ; le 17/06/2022]

Gobierno de Navarra (2016) : *VI Encuesta Sociolingüística Comunidad Foral de Navarra (2016)*. [Consulté en ligne :

<https://www.euskarabidea.es/fitxategiak/irudiak/fckeditor/NAFInkesta2016gaztelani az.pdf> ; le 15/06/2022]

Gobierno Vasco (2016) : *VI Encuesta Sociolingüística Comunidad Autónoma Euskadi (2016)*. [Consulté en ligne : https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/argitalpenak/es_6092/adjuntos/R esumen_VI_Encuesta_Socioling%C3%BC%C3%ADstica_EAE_%202016_1.pdf ; le 15/06/2022]

Gramáticas (2014) *Ejemplos de diptongos descendentes*. [Consulté en ligne : <https://www.gramaticas.net/2011/09/ejemplos-de-diptongos-descendentes.html> ; le 25/06/2022]

HERVÁS, Lorenzo (1784) : *Catalogo delle lingue conosciute*. Cesena, Gregorio Biasini.

HUMBOLDT, Wilhelm von (1817) : *Berichtigungen und Zusätze*. Berlin, Vossischen Buchhandlung.

IGARTUA, Iván et Xabier ZABALZA (2021) : *Euskara La lengua Vasca*. Colección Cultura Vasca : Etxepare Euskal Institutua. [Consulté en ligne : https://www.etxepare.eus/media/uploads/euskera/relacionados/euskara_euscast_c ompressed.pdf ; le 16/06/2022]

IRIBARREN-ARGAIZ, Mary (1993) : « La influencia del sustrato euskera en hispano-romance ». *Fontes linguae vasconum : Studia et documenta*, vol. 25, 64, pp. 385-414. [Consulté en ligne : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=26136> ; le 14/06/2022]

LAKARRA, Joseba ; MANTEROLA, Julen et Iñaki SEGUROLA (2019) : *Euskal Hiztegi Historiko-Etimologikoa (EHHE-200)*. Euskaltzaindia.

Larousse [Consulté en ligne : <https://www.larousse.fr/>]

Le Petit Robert : Dico en Ligne. [Consulté en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/>]

LECLERC, Jacques (2020) : « Le basque et ses variétés » [image]. *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval. [Consulté en ligne : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/espagnebasque.htm> ; le 21/06/2022]

– (2021) : « Les emprunts et la langue française: Le phénomène des échanges linguistiques ». *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec, CEFAN, Université Laval. [Consulté en ligne : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm ; le 26/06/2022]

Légifrance (2022) *Ordonnance du 25 août 1539 sur le fait de la justice (dite ordonnance de Villers-Cotterêts)*. [Consulté en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070939/> ; le 14/06/2022]

LEIZAOLA, Fermín (1983, 1990) : *EAEI : Euskalerriko atlas etnologikoa*. San Sebastián, Aranzadi Zientzia Elkarte, Etnologia Mintegia.

LEIZARRAGA, Joanes (1571) : *Jesus Christ Gure launaren Testamentu Berria*. La Rochelle, Pierre Hautin.

Ley 10/1982, de 24 de noviembre, básica de normalización del uso del Euskera. BOPV núm. 160, de 16/12/1982

Loi n°2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion.

MORVAN, Michel (1996) : *Les origines linguistiques du basque*, Presse Universitaire de Bordeaux, Bordeaux.

MOUTARD, Nicole (1975) : « Étude phonologique sur les dialectes basques ». *Fontes linguae vasconum : Studia et documenta*, vol. 7, 19, pp. 5-42. [Consulté en ligne : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1301626> ; le 25/06/2022]

NEVEU, Franck (2011) : *Dictionnaire des sciences du langage* (2^e édition). Paris, Armand Colin.

NIKLAS-SALMINEN, Aino (2015) : *La lexicologie* (2^e édition). Paris, Armand Colin.

PERROT, Marie-Clémence (1997) : « La politique linguistique pendant la Révolution française ». *Mots. Les langages du politique*, vol. 52, 1, pp. 158-167. [Consulté en ligne : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2474 ; le 15/06/2022]

RAE : Real Academia Española (2022) : *Diccionario de la lengua española*. [Consulté en ligne : <https://www.rae.es/>]

SANZ SIMÓN, Carlos (2018) : « Asimilazioa eta errepresioa. La lengua vasca y su papel en la conformación de la identidad de Euskadi en el franquismo de los años cincuenta ». L. M. Naya, M. A. Chateaufort et P. Dávila (eds.), *Hizkuntzak, Ondarea eta Identitateak. Hezkuntza ikuspegia / Lengas, patrimonio e identitateak. Perspectiva educativa / Languages, patrimoine et identités. Perspective éducative / Langues, Héritage and Identities. An Educational Perspective*. Delta publicaciones. [Consulté en ligne : https://www.researchgate.net/publication/329444617_Asimilazioa_eta_errepresioa_

La lengua vasca y su papel en la conformación de la identidad de Euskadi en el franquismo de los años cincuenta ; le 18/06/2022]

SARASOLA, Ibon (1997) : *Euskara batuaren ajeak*. Irun, Alberdania.

SARKISIAN, Vahan (2003) : « La formación del infinitivo en el euskera (reconstrucción interna) ». *Fontes linguae vasconum : Studia et documenta*, vol. 35, 92, pp. 5-18. [Consulté en ligne : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=324106> ; le 28/06/2022]

SCHLEICHER, August (1861) : *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Weimar, Hermann Böhlau.

SCHUCHARDT, Hugo (1895) : *Über das Georgische*. Vienne, Selbstverlag des Verfassers.

Sorosoro, pour que vivent les langues du monde! (2015) *Famille des langues youkaghir*. [Consulté en ligne : <https://www.sorosoro.org/famille-des-langues-youkaghir/> ; le 25/06/2022]

UHLENBECK, Christianus Cornelius (1924) : « De la possibilité d'une parenté entre le basque et les langues caucasiques ». *Revue internationale des études basques, RIEB*, vol. 15, 4, pp. 565-588.

Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea : *Hitzen Mailegutza* [Consulté en ligne : <https://www.ehu.eus/documents/2660428/2753627/Mailegutza.pdf> ; le 27/06/2022]

Wikipedia (2008) : *Euskalkiak Koldo Zuazo* [image]. [Consulté en ligne : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Euskalkiak_koldo_zuazo_2008.png ; le 21/06/2022]

ZUAZO, Koldo (1998) : « Euskalkiak gaur ». *Fontes linguae vasconum : Studia et documenta*, vol. 30, 78, pp. 191-233.

ANNEXES

ANNEXE I

CORRESPONDANCE ENTRE GRAPHÈMES ET SONS

graphèmes	sons	graphèmes	sons
<i>a</i>	[a]	<i>z</i>	[s]
<i>e</i>	[e]	<i>x</i>	[š]
<i>i</i>	[i]	<i>ts</i>	[tʃ] ou [tʃ]
<i>o</i>	[o]	<i>tz</i>	[ts]
<i>u</i>	[u]	<i>tx</i>	[tʃ]
<i>ü</i>	[y]	<i>l</i>	[l]
<i>p</i>	[p]	<i>ll</i>	[l]
<i>t</i>	[t]	<i>tt</i>	[t]
<i>k</i>	[k]	<i>dd</i>	[d]
<i>b</i>	[b]	<i>j</i>	[j] [d] ou [x]
<i>d</i>	[d]	<i>y</i>	[j]
<i>g</i>	[g]	<i>f</i>	[f]
<i>m</i>	[m]	<i>r</i>	[r]
<i>n</i>	[n]	<i>rr</i>	[rr] ou [R]
<i>ñ</i>	[ɲ]	<i>h</i>	[h]
<i>s</i>	[s] ou [ʃ]		

MOUTARD, Nicole (1975) : « Étude phonologique sur les dialectes basques » in *Fontes linguae vasconum : Studia et documenta*, vol. 7, 19, p. 10

ANNEXE II

	LEXIQUE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS	DIALECTE	CLASSE GRAMMATICALE
1	<i>abertimendu</i>	avertissement	lpar.	nom
2	<i>adrezatu</i>	s'adresser	lpar.	verbe
3	<i>aiseria</i>	aise	lpar.	nom
4	<i>akordatu</i>	accorder / donner	lpar.	verbe
5	<i>akort</i>	d'accord	lpar.	adverbe
6	<i>amanda1</i>	amende	lpar.	nom
7	<i>amanda2</i>	amande	lpar.	nom
8	<i>amoina</i>	aumône	lpar.	nom
9	<i>amoros</i>	amoureux	lpar.	adjectif
10	<i>anple</i>	ample	lpar.	adjectif
11	<i>aperitifa</i>	appétitif	lpar.	nom
12	<i>arribatu</i>	arriver	Lab. et BNav.	verbe
13	<i>arrosatu</i>	arroser	lpar.	verbe
14	<i>asuratu</i>	assurer	lpar.	verbe
15	<i>atelier</i>	atelier	lpar.	nom
16	<i>azieta</i>	assiette	lpar.	nom
17	<i>bakantza</i>	vacances	lpar. et Nav.	nom
18	<i>bal</i>	bal	lpar.	nom
19	<i>baliza</i>	valise	lpar.	nom
20	<i>basiliko</i>	basilic	lpar.	nom
21	<i>bastitu</i>	bâttir	lpar.	verbe
22	<i>baxo</i>	bac	lpar.	nom
23	<i>bermizela</i>	vermicelle	lpar.	nom
24	<i>beterraba</i>	betterave	plutôt lpar.	nom
25	<i>bianda</i>	nourriture	lpar.	nom
26	<i>biera</i>	bière	lpar.	nom
27	<i>bilan</i>	bilan	lpar.	nom
28	<i>blu</i>	bleu	lpar.	adjectif
29	<i>bon</i>	bon	lpar.	interjection
30	<i>bonet</i>	bonnet	lpar. et Nav.	nom
31	<i>bonur</i>	bonheur	lpar.	nom
32	<i>brebeta</i>	brevet	lpar.	nom

33	burra	beure	lpar.	nom
34	desein	dessin	lpar.	nom
35	deseinu	dessein	lpar.	nom
36	despendio	dépense	lpar.	nom
37	despit	dépit	lpar.	nom
38	domaia	dommage	lpar.	nom
39	enbeia	envie	lpar.	nom
40	engaiamendu	engagement	lpar.	nom
41	engaiatu	s'engager/engager	lpar.	verbe
42	enoatu	s'ennuyer/ennuyer	lpar. et Nav.	verbe
43	errain	rein	lpar.	nom
44	errebel	rebelle	lpar.	adjectif
45	errefusatu	refuser	lpar.	verbe
46	errekolta	récolte	lpar.	nom
47	erremerziatu	remercier	lpar.	verbe
48	erretreta	retraite	lpar.	nom
49	erribera	rivière	lpar.	nom
50	eskolier	écolier	lpar.	nom
51	esperientzia	expérience	lpar.	nom
52	estonagarri	étonnant	lpar.	adjectif
53	ezantza	essence	lpar.	nom
54	feit	fait, événement	Soul.	nom
55	fier	fier	lpar. et Nav.	adjectif
56	finitu	finir	lpar.	verbe
57	fite	vite	lpar. et Nav.	adverbe
58	furtxeta	fourchette	lpar.	nom
59	galdetu	demander	lpar.	verbe
60	grila	grille	lpar.	nom
61	iseiatu	essayer	Soul.	verbe
62	jelos	jaloux	lpar.	adjectif
63	juje	juge	lpar.	nom
64	kaier	cahier	lpar.	nom
65	kapable	capable	lpar.	adjectif
66	karesatu	caresser	lpar.	verbe
67	kartier	quartier	lpar.	nom
68	kaserna	caserne	lpar.	nom
69	kitatu	quitter	lpar.	verbe
70	kokin	coquin	lpar.	adjectif
71	kolegio	collège	lpar.	nom

72	kostuma	coutume	lpar.	nom
73	kulot	culotte	lpar.	nom
74	kuraia	courage	lpar.	nom
75	kurios	curieux	lpar.	adjectif
76	kurritu	courir	lpar.	verbe
77	kusi	cousin	lpar.	nom
78	kusina	cousine	lpar.	nom
79	lapin	lapin	lpar.	nom
80	largo	large	lpar.	adjectif
81	laxatu	lâcher	lpar. et Nav.	verbe
82	linja	linge	lpar.	nom
83	lursagar	pomme de terre	plutôt lpar.	nom
84	malerus	malheureux	Soul.	adjectif
85	malur	malheur	plutôt lpar.	nom
86	marbre	marbre	lpar.	nom
87	martxant	marchand	lpar.	nom
88	matalaz	matelas	lpar.	nom
89	mesprextatu	mépriser	lpar.	verbe
90	montra	montre	lpar.	nom
91	mustarda	moutarde	lpar.	nom
92	mustatxa	moustache	Lab. et BNav.	nom
93	mustika	moustique	lpar.	nom
94	noel	chant de nöel	lpar.	nom
95	ofizier	officier	lpar.	nom
96	ofreitu	offrir	lpar.	verbe
97	omonier	aumônier	lpar.	nom
98	ordre	ordre	lpar.	nom
99	pantufila	pantoufle	lpar.	nom
100	pario	pari	lpar.	nom
101	partitu	partir	lpar.	verbe
102	partizio	partition	lpar.	nom
103	pelegrin	pèlerin	lpar.	nom
104	pertsekutatu	persécuter	lpar.	verbe
105	peza	pièce	lpar.	nom
106	plat	plat	lpar.	nom
107	pleinitu	plaindre	lpar.	verbe
108	punitu	punir	lpar.	verbe
109	pusatu	pousser	lpar.	verbe
110	sable	sable	lpar.	nom

111	serios	sérieux	lpar.	adjectif
112	sujet	sujet	lpar.	nom
113	sumetitu	soumettre	lpar.	verbe
114	tinbre	timbre	plutôt lpar.	nom
115	tola	tôle	lpar.	nom
116	tonba	tombe	lpar.	nom
117	trefla	trèfle	lpar.	nom
118	trenpatu	tremper/se tremper	lpar.	verbe
119	tresor	trésor	lpar.	nom
120	trikota	tricot	lpar.	nom
121	tronpatu	tromper/se tromper	lpar.	verbe
122	ttantta	tante	lpar.	nom
123	turnatu	tourner	lpar.	verbe
124	tzigano	zigane, gitan	lpar.	nom
125	xangrin	chagrin	lpar.	nom
126	xerkatu	chercher	lpar.	verbe
127	zitroin	citron	lpar.	nom
128	ziropa	sirop	lpar.	nom